

Bagneux infos

bagneux92.fr



Variant du coronavirus

**2 200 Balnéolais
testés en une
semaine**

PORTRAIT
Mon maître nageur est un athlète !

VIE DE LA VILLE
Le collège Joliot-Curie sera refait à neuf

Mr.Bricolage des solutions
pour toute la maison et le jardin



29 - 31 avenue Georgeon - 94230 CACHAN
Tél. 01 46 65 09 50
Ouvert de 9h à 19h30 sans interruption
du lundi au samedi
mr-bricolage.fr

Mr.Bricolage

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.

**BESOIN
D'AIDE À
DOMICILE ?**

l'aide à domicile
ADHAP



Accompagnement



Travaux
ménagers



Aide
à l'hygiène



Aide
aux repas



Aide
à la mobilisation



Assistance
administrative

**Un simple appel et tout
s'organise dans les 48h !**

01 45 47 21 52

12 avenue Victor Hugo, 92220 BAGNEUX

www.adhap.fr

Stations
Techniques
Agréées



FRISQUET



elm.leblanc



Saunier Duval



Chaffoteaux



Vaillant

De Dietrich

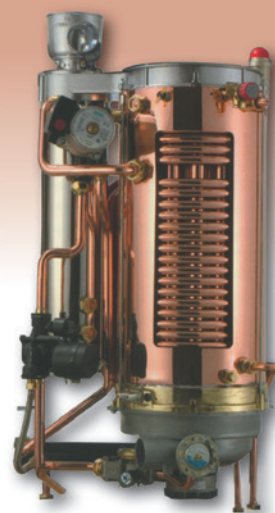


www.celo-gaz.com

01 45 39 48 84

Chaudières à gaz
Contrat d'entretien
Dépannages appareils gaz
Détartrage d'installation
Ramonage
Remplacement d'appareils
Ballons électriques

5, rue Maurice Rouvier - 75014 PARIS
Mail. secretariat@celo-gaz.com



PROFESSIONNEL DU GAZ



SYNASAV



QUALIBAT

PARTENAIRE



Lors de son intervention murale, le 20 décembre dernier, Daniela Quilici a réalisé en live, au pinceau, une magnifique pièce graphique ressemblant à des coraux ou des fossiles marins. Onirique !

Le format du panneau est de 5m de long sur 3,30m de haut. Vous pouvez apprécier les réalisations en accédant à la Maison des arts ou depuis le numéro 15 de l'avenue Albert-Petit si le jardin est fermé !

Après Daniela Quilici, d'autres artistes sont attendus : un collectif de jeunes de l'espace Marc-Lanvin (8 février - 7 mars) ; Clode Hivernon (15 mars - 11 avril) ; Emiko Husson (19 avril - 20 mai) et bien d'autres encore jusqu'à fin juin, avant une reprise en octobre ou novembre prochain.

Pour toutes ces prestations, la Ville prend en charge le matériel utilisé à hauteur de 200 euros. L'artiste peut utiliser différentes techniques : peinture, pochoir, collages... la liste n'est pas exhaustive.

LE MUR D'EXPRESSION

Malgré la crise sanitaire, la Ville souhaite continuer de valoriser les projets culturels en offrant notamment à de jeunes artistes l'occasion de s'exprimer sur de nouveaux espaces de créativité installés pour la saison 2020-21, en l'occurrence un mur, à la Maison des arts. Visite guidée.

"On écrit sur les murs". Non, ce n'est pas le titre d'une célèbre chanson mais bel et bien l'expérience qu'offre la Ville à des artistes en quête d'expression. En continu, la façade de la Maison des arts est en effet investie par des talents qui expérimentent la peinture grand-format en extérieur, sur un coffrage réalisé spécifiquement à cet effet. Seule condition : ne jamais avoir peint en extérieur sur un mur. Cette réalisation de fresques éphémères fait partie du projet "Passer au-dehors". Soutenir la création artis-

tique et rendre l'art accessible à tous, notamment dans l'espace public, tel est en effet le sens des actions culturelles initiées par la Ville. C'est Daniela Quilici, l'artiste plasticienne balnéolaise exposée à la médiathèque Louis-Aragon, qui a déclenché les festivités colorées en décembre dernier. "*L'idée, c'est vraiment de donner à chacun de nouvelles possibilités de créer*", explique Nathalie Pradel, chargée de développer l'Art dans la ville. *Certes, avec la crise sanitaire, les temps sont durs pour la culture. Mais*

l'art est un très beau combat qui ne s'arrête jamais". Symbole du "mieux créer ensemble", ce mur d'expression est un trait d'union entre artistes et habitants, invités à voir en direct la création se faire. Vous voulez apporter votre pierre à l'édifice ? N'hésitez pas à vous informer ou venir retirer un dossier d'inscription directement auprès de la Direction des actions culturelles joignable au 01 41 17 48 16.

● René Zyserman

SOMMAIRE



Mon maître-nageur est un athlète !
P 10



La politique de l'Habitat P 12



Une fresque s'illumine P 20



Commerçants et solidaires P 26

LE MOIS EN IMAGES 6

ILS FONT LA VILLE

L'alcool, parlons-en ! 9

PORTRAIT

Badis Djendouci, un éducateur cinq étoiles 10

DOSSIER

Mixité sociale et qualité de vie : la politique de l'Habitat 12

GRAND ANGLE

Une fresque s'illumine ! 20

REPORTAGE PHOTO

Dépistage massif 22

CONSEILS PRATIQUES

Bagneux, centre de vaccination Covid 24

VIE DE LA VILLE

La laïcité au-delà des mots 26

Le futur lycée vu par nos collégiens 27

Front commun sur la sécurité publique 28

Covid-19 : les associations en souffrance 29

Digitaliser son commerce 30

Le collège Joliot-Curie sera refait à neuf 31

Infos travaux 32

Pause quartier à l'Abbé-Grégoire-Mirabeau 33

SORTIR À BAGNEUX

Des œuvres d'art à chaque coin de rue 35

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Un homme, un collège : Henri Barbusse 36

Bagneux informations est édité par la Ville de Bagneux — Directrice de la publication : Hélène Cillières — Directeur de la communication : Laurent Vidy — Réalisation : Direction de la communication, Hôtel de ville, 57 avenue Henri-Ravera — 01 42 31 60 00 — Rédacteur en chef : Jean-Marc Bordes 01 42 31 60 28 - jmbordes@mairie-bagneux.fr — Rédacteurs : Méréva Balin - Sandra Deruère - René Zyserman. Photos : Sébastien Bellanger, Philippe Masson — Maquette : Caroline Robin - Publicité : HSP - 01 55 69 31 00 - Imprimerie : LNI Gennevilliers — Par respect pour l'environnement, ce journal est imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement par une imprimerie certifiée "Imprim'vert".





Une résidence pour continuer à danser P 22



Que mangent les poules ? P 37

COUP DE CŒUR

Auteurs en acte 36

LA PAGE DES ENFANTS

Que mangent les poules ? 37

VIE PRATIQUE

Restauration scolaire 38

État civil 38

Pharmacies de garde 38



LA SANTÉ DE TOUS AU CŒUR DE NOTRE ACTION

Suite à la découverte d'un cas de variant anglais à la Covid, dans un accueil de loisirs de Bagneux, un dépistage massif a eu lieu dans notre commune en partenariat avec l'Agence régionale de santé. Je remercie l'Assistance publique des hôpitaux de Paris et les bénévoles de la Croix-rouge d'avoir encadré avec efficacité et bienveillance cette opération.

Vous avez été 2 253 à vous en saisir. 11 cas positifs de Covid ont été détectés, dont 2 cas de variant. Les possibilités de dépistage se poursuivent dans les pharmacies et auprès des laboratoires de la ville. Et bien évidemment, les gestes barrières doivent être maintenus avec la plus grande rigueur.

La priorité désormais, c'est que la vaccination se développe à un rythme soutenu, pour nous aider à sortir de cette période pénible pour tous, particulièrement pour les personnes isolées et en difficulté.

Suite à ma demande, le préfet des Hauts-de-Seine m'avait confirmé qu'un centre de vaccination serait ouvert à partir du 25 janvier sur notre commune à l'espace Léo-Ferré. Sans visibilité sur les dates de livraison de vaccins en nombre, la Préfecture m'a finalement annoncé qu'elle reportait l'ouverture de tout nouveau centre.

La Ville de Bagneux est prête. Nous avons organisé la mise à disposition de médecins et d'infirmières libéraux aux côtés des équipes de notre centre de municipal de santé.

Je souhaite que le gouvernement donne vraiment tous les moyens qui s'imposent à la recherche publique, notamment à l'Institut Pasteur. Il est inacceptable que des grands groupes comme Sanofi touchent de l'argent public et suppriment des milliers de postes dont ceux consacrés à la recherche, au moment où l'urgence est à vacciner des millions de Français.

Cette épidémie limite hélas nombre de nos activités. Pour autant, la Ville s'efforce de poursuivre ses actions de solidarité, de respect du cadre de vie. Vous pouvez compter sur mon entière mobilisation.

Marie-Hélène AMIALE,

Maire de Bagneux

Conseillère départementale des Hauts-de-Seine



bit.ly/BgxFB

Vous trouverez dans ce numéro plusieurs url raccourcies comme celle-ci. Elles vous permettent de compléter votre lecture avec des vidéos, des albums photos, des formulaires en ligne, etc. depuis votre ordinateur, votre smartphone ou votre tablette. Elles commencent toutes de la même façon. Il vous suffit de les recopier dans votre navigateur pour être immédiatement dirigés vers ces éléments. Pensez aussi à visiter le site internet bagneux92.fr et à vous abonner à nos réseaux sociaux !



@Villedesbagneux92



@VilledeBagneux



ville_bagneux



Bagneux



ville_bagneux



Le 7 janvier, plusieurs groupes d'étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette ont présenté le fruit de leurs enquêtes sur l'**aménagement urbain** à Bagneux. Des travaux de plusieurs mois, enrichis par leurs rencontres avec les habitants, les élus et les agents de la Ville.



Projet lauréat du budget participatif 2019, le **jardin collectif des Lumière**, à l'angle de la rue des Pichets et de la rue des frères Lumière, est entretenu par les habitants pour y faire pousser fruits, légumes et plantes aromatiques destinés à la collectivité.



Léon Landini, héros de la Résistance dans les années 1940 (lire Bagneux infos de novembre 2020), habitant de Bagneux depuis 1996, a reçu la **médaille de la Ville** des mains de la maire le 22 décembre.



Flambant neuf, le **Relais assistantes maternelles du Nord de la ville** a ouvert ses portes en janvier, au rez-de-chaussée du nouvel immeuble de logements du 41 rue de Verdun. Retrouvez toutes les infos concernant cet équipement dans notre numéro du mois dernier ou sur bagneux92.fr.



Studios individuels tout équipés ou espaces de colocation jusqu'à cinq personnes, voilà ce que propose la **nouvelle résidence étudiante** qui a ouvert ses portes en janvier à l'angle de la rue des Meuniers et de l'avenue Aristide-Briand.



● La neige, tombée en abondance samedi 16 janvier a fait la joie des habitants de Bagneux de tous âges, qui ont pu se livrer à des batailles de boule de neige, des descentes en luge ou à la confection de bonshommes de neige dans le parc François-Mitterrand.



● Vendredi 8 janvier, devant toute la presse réunie à l'Hôtel de ville, Marie-Hélène Amiable annonçait un **dépistage massif de la population** (lire p. 22), après la découverte d'un cas du variant anglais de la Covid-19.

J'AIME MA VILLE,
J'AI L'ŒIL !

Je signale un
dysfonctionnement !

Téléchargez l'appli



Available on the iPhone
App Store



ANDROID APP ON
Google play

AVEC



iris



bagneux92.fr



POUR NOTRE VILLE, AGISSONS ENSEMBLE

Bagneux

L'alcool, parlons-en !

"Nous sommes là, quelles que soient les circonstances, pour aider et accompagner ceux et celles qui veulent arrêter de consommer et surtout continuer d'arrêter de boire", insiste Yves Daubannay, président de l'association Stop à l'alcool qui a fêté son dixième anniversaire en 2020. Comme chaque mercredi à 20h au Foyer Cros, 5 rue Robinson, en temps normal, ou en visio-conférence depuis presque un an, en raison de la crise sanitaire, l'antenne balnéolaïse continue de se mobiliser avec ses bénévoles sur tous les fronts pour apporter des conseils, de la bienveillance et de l'écoute à ceux qui en ont besoin. Lancée en 2019, une nouvelle section a également été constituée en Normandie, ce qui permet de renforcer les échanges entre Franciliens et Normands, entre anciens et nouveaux. "C'est une belle dynamique que nous construisons et qui permet à chacun



de reprendre le contrôle de sa vie. Car l'alcoolisme est un fléau, une maladie chronique et nous avons besoin des uns et des autres pour y faire face de manière efficace. Nous constatons qu'il impacte les familles et de plus en plus de femmes aussi. Nous accompagnons donc toutes les personnes ayant une addiction à se battre et cheminer vers la voie de l'abstinence progressivement". Une remarquable mission et un travail de longue haleine qui incite l'association, membre du Conseil local de la santé mentale, à mener des entretiens indivi-

duels et animer des groupes d'entraide. "Nous avons repris en janvier toutes nos permanences : dans les hôpitaux Antoine-Béclère à Clamart, Paul-Brousse à Villejuif, Bicêtre, à la Maison des associations du Kremlin-Bicêtre, au CMS de Villejuif et à l'hôpital Cochin", souligne Yves Daubannay, lui-même sorti des ravages de l'alcoolisme après avoir frôlé la mort. Un beau message d'espoir.

**Contacts : 06 83 10 97 66 (Yves)
06 19 49 95 23 (Alain),
stop-alcool.fr**

ASSOCIATION

Pierre Lemaître, la culture comme terrain de réflexion

Psycho-sociologue retraité résidant à Bagneux depuis plus de 40 ans, Pierre Lemaître n'en est pas pour autant inactif, loin de là ! Cet observateur toujours attentif aux différences et similitudes entre les cultures a enregistré l'an dernier un double-CD où sont racontés dix contes de son enfance (lire *Bagneux infos* de janvier 2019). "J'ai voulu proposer un format plus accessible de mon livre paru il y a trois ans", précise le petit-fils de paysans bretons. Après avoir exploré ses jeunes années, l'ancien chef de projets internationaux dans le secteur du développement économique et social a puisé dans ses expériences professionnelles le matériau de son dernier ouvrage, *Dépasser les antagonismes culturels, un défi vital pour le monde*. Cet essai très documenté projette sa vision de l'avenir des échanges culturels. "Ce moment inédit de l'Histoire que nous vivons, où l'humanité a la capacité d'annihiler toute vie sur Terre, nous oblige à trouver un terrain d'entente et de compréhension entre



des cultures parfois très dissemblables." Aiguillonné par la nécessité de faire connaître au plus grand nombre cette réflexion vitale à ses yeux, l'auteur entend multiplier les rencontres avec le public. Des rendez-vous dans des écoles ou des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ainsi que 30 salons du livre sont déjà prévus cette année, si le contexte sanitaire le permet. Jamais rassasié, Pierre

Lemaître propose également sur son site internet une chronique hebdomadaire sur les grandes thématiques de notre temps. Au menu : mondialisation, laïcité, démocratie ou encore immigration.

Dix contes de ma grand-mère bretonne, double CD disponible à la médiathèque Louis-Aragon.

Dépasser les antagonismes culturels, un défi vital pour le monde aux éditions L'Harmattan.

 lemaitrepierre.com

AUTEUR

Un éducateur cinq étoiles

Les petits Balnéolais sont de sacrés chanceux. Ils découvrent les joies de la baignade sous l'œil attentif d'un champion. Badis Djendouci, ancien nageur international pour la sélection algérienne, est l'un des cinq maîtres-nageurs de la piscine de Bagneux chargés des cours pour les établissements scolaires et l'école de natation.

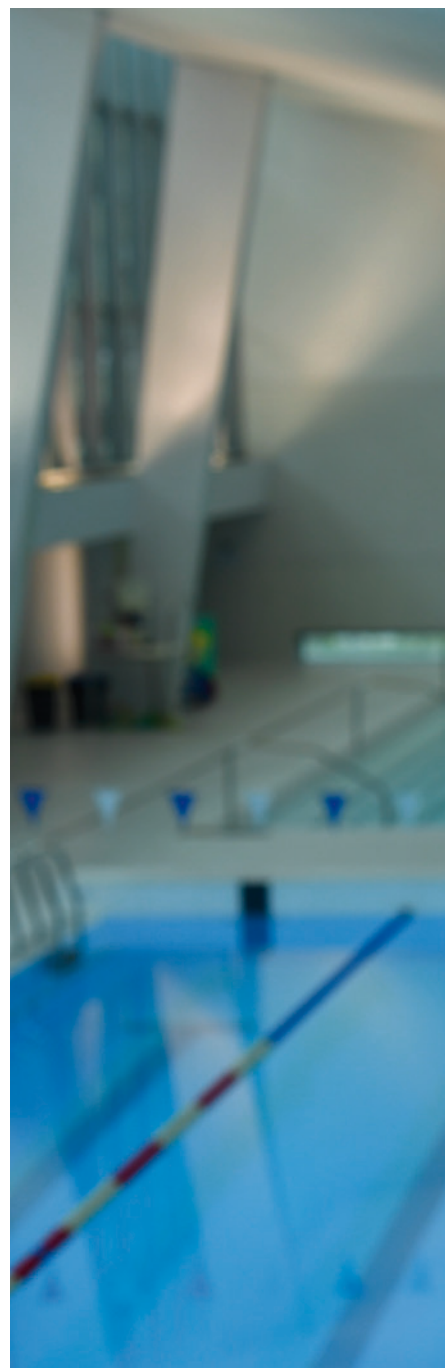
Ce mardi matin, une vingtaine d'élèves de grande section de la maternelle Henri-Wallon alternent les ateliers entre le petit bassin et la pataugeoire de la piscine de Bagneux. Le pied posé sur une bouée verte symbolisant un obstacle immergé à enjamber, Badis Djendouci garde les yeux fixés sur les appuis des enfants. Un mot d'encouragement pour l'un, une main tendue pour rassurer le suivant, un petit conseil distillé au dernier. Le petit groupe file à la queue-leu-leu vers le prochain atelier. *"C'est très amusant de voir les petits découvrir la marche dans l'eau, ils sont parfois très surpris, raconte l'éducateur. Avec les élèves de primaire, le travail est plus technique. On les initie aux différents types de nage."* Les maîtres-nageurs de la piscine de Bagneux dispensent en effet dix cours par an aux écoliers balnéolais de la maternelle au CM2, dans le cadre d'un partenariat noué par la mairie avec le Territoire Vallée Sud - Grand Paris. C'est cet engagement pédagogique qui a poussé Badis Djendouci à intégrer l'équipe il y a quatre ans. Le trentenaire participe par ailleurs à l'école de natation le samedi après-midi (lire *Bagneux infos* d'octobre 2020). *"En plus, j'ai un cadre de travail cinq étoiles avec des beaux locaux et même un hammam"*, se réjouit-il. D'abord chargé de la surveillance des bassins, cet amoureux de l'enseignement a effectué son stage de brevet professionnel au sein de la structure. *"On l'a intégré tout de suite après l'obtention de son diplôme, précise Frédéric*

Hascoët, directeur de la piscine. *Il est calme, souriant et surtout il aime apprendre. Son passé de compétiteur ne l'empêche pas de poser des questions."*

TRANSMETTRE SA PASSION ET SON VÉCU

Ambitieux, Badis Djendouci est mû par une volonté de constante progression. *"Je me fixais déjà de hauts objectifs à atteindre quand j'étais enfant"*, se souvient-il. Dans la natation, d'abord, bien entendu. Une passion née à Alger alors que ce spécialiste de la nage libre n'a que quatre ans. *"Mon oncle nous a emmenés, avec mon frère jumeau, Ryad, à la piscine dans laquelle il était éducateur"*, se rappelle-t-il. Les deux garçons découvrent un monde qu'ils ne quitteront plus. Deux ans plus tard, Badis Djendouci participe à sa première compétition et la remporte. *"Cette victoire initiale m'a donné un déclic pour la compétition. Quand mon père m'a demandé de choisir entre le judo et la natation, je n'ai pas hésité une seconde"*, précise-t-il. À douze ans, ce futur multiple champion d'Algérie et d'Afrique est appelé en sélection nationale. *"C'est là que le vrai entraînement a commencé, deux sessions par jour. Sans compter les compétitions les week-ends et les stages pendant les vacances scolaires"*, se remémore-t-il. Pendant plus de quinze ans, la vie des deux frères, tout comme celle de leurs parents, est rythmée par les déplacements et les sacrifices voulus

" En plus, j'ai un cadre de travail cinq étoiles avec des beaux locaux et même un hammam. "





par une carrière de haut niveau. *"Nous nous sommes installés en France en 2007, quand j'ai intégré le Racing Club de Paris",* explique-t-il. La même année, l'athlète est aligné au départ de ses premiers championnats du monde, à Manchester. De nombreuses autres compétitions internationales suivront jusqu'à son dernier meeting à Dubaï il y a cinq ans. Aujourd'hui, Badis Djendouci donne parfois un coup de main à Ryad, entraîneur au club de natation d'Antony. *"Je conseille bénévolement ses nageurs pour les compétitions interclubs, par exemple, indique-t-il. J'essaie de leur transmettre un peu de mon vécu."*

● Méréva Balin

BIO EXPRESS

- ▶ 8 janvier 1988 : Naissance à Alger (Algérie)
- ▶ 1992 : Commence la natation avec son frère jumeau, Ryad
- ▶ 1994 : Participe à sa première compétition
- ▶ 2000 : Intègre la sélection nationale algérienne
- ▶ 2007 : Participe à ses premiers championnats du monde à Manchester (Angleterre) et s'installe en région parisienne pour intégrer le Racing Club de Paris
- ▶ 2016 : Met un terme à sa carrière internationale lors d'un meeting à Dubaï
- ▶ 2017 : Rejoint l'équipe de la piscine de Bagneux



LES ENJEUX DE LA POLITIQUE

Améliorer la qualité de vie au quoti



JE DE L'HABITAT

dien des Balnéolais

L'attractivité de la ville et la dynamique apportée par l'arrivée des deux métros doit profiter à tous. À ceux qui y travaillent comme à ceux qui souhaitent y vivre. Un habitant, quelle que soit la taille de son porte-monnaie, doit pouvoir résider dans un logement accessible, digne de ce nom, aussi longtemps qu'il le désire. Il a aussi le droit – entre autres – de pouvoir profiter d'une réhabilitation de qualité, quel que soit son quartier. Car on le sait, au quotidien, les coupures de chauffage et d'eau, l'humidité dans les logements, l'absence d'isolation thermique, les pannes d'ascenseurs, fuites, et dégradation des parties communes sont des problèmes récurrents. Dans une ville qui compte 60 % de logements sociaux, la politique de l'Habitat reste donc fondamentale pour améliorer les conditions de vie des Balnéolais et accroître la mixité sociale. Avec les réhabilitations de résidences, comme celle de Mirabeau prévue dès 2021, la construction de logements neufs ou encore la nouvelle Charte de la construction et de la promotion, la Ville, avec ses partenaires, s'implique sur ce terrain en faveur des habitants pour leur permettre de bénéficier d'une qualité de vie améliorée. Grâce notamment à la concertation, aux échanges et à l'accompagnement des locataires en amont, pendant et après les réhabilitations. Un sacré défi, prêt à être relevé avec l'aide de toutes les bonnes volontés, institutionnelles et citoyennes.

● Dossier réalisé par René Zyserman

● Photos : Sébastien Bellanger et Philippe Masson

3 questions à... Hélène CILLIÈRES

Adjointe au maire, chargée de l'Habitat

Comment et pourquoi la municipalité travaille-t-elle la question de la mixité sociale dans les quartiers ?

Nous voulons que Bagneux reste une ville populaire et solidaire, accueillante et accessible à toutes et tous, peu importe la taille de son porte-monnaie, à seulement 3km de Paris. L'enjeu est de proposer une offre diversifiée de logements dans tous les quartiers : logement social, accession à la propriété, bail réel solidaire, qui est un dispositif de lutte contre la spéculation foncière, résidences étudiantes et jeunes actifs. L'objectif, c'est que chacun puisse continuer de vivre à Bagneux s'il le souhaite, à toutes les étapes de sa vie. Avec un cap fixé à l'équilibre de 50 % de logements sociaux et 50 % d'accession, la diversité d'offre est gage de bien vivre-ensemble, de vitalité économique et commerciale, de dynamisme pour notre ville. C'est une chance pour Bagneux.

L'arrivée des métros peut-elle se faire sans augmentation des loyers et des prix d'achat des logements ?

C'est notre ambition ! Le développement de la ville doit profiter à tous et ne pas aboutir à l'exclusion des familles modestes, comme cela a malheureusement pu se passer dans tant d'autres villes de la région. La situation



est difficile, notamment à cause de la crise du logement, particulièrement en Île-de-France. La spéculation foncière aboutit à une explosion du prix des loyers. L'État doit agir, mais ne le fait pas. L'arrivée de deux nouvelles lignes de métros à Bagneux participe à une plus forte attractivité de la ville, mais le prix des logements et des loyers y reste accessible. Pourquoi ? Parce que c'est avant tout un choix politique que nous assumons. Tout d'abord, les prix du locatif social sont encadrés par la loi. Autre action qui évitera une augmenta-

tion des prix d'achat des logements : l'élaboration de la troisième Charte de la construction et de la promotion (lire p. 15), que nous avons mise en place dès 2013. Elle engage les promoteurs et grands opérateurs de l'immobilier francilien et fixe un prix plafond pour l'accession à la propriété. Cette charte prévoit un pourcentage de logements à prix maîtrisé et une première phase de commercialisation auprès des ménages balnéolais. Cela permet à nos habitants de bénéficier de logements à des prix maîtrisés donc moins chers.

REPÈRES

3 000

C'est le nombre de logements sociaux locatifs rénovés ou en cours de rénovation sur huit ans (2014-2022).

5 232

C'est le nombre d'habitants dans les trois quartiers classés prioritaires que compte la ville : Abbé Grégoire-Mirabeau (1 789), Pierre plate (1 557) et Tertres-Cuverons (1 886).

553

C'est le nombre de logements réhabilités à la Pierre plate : 126 à Chopin, 154 à Prokofiev, 273 à Debussy.

11

C'est le nombre de bailleurs présents sur le parc social de la ville.

Comment obtenir la réhabilitation des logements sociaux anciens par les bailleurs ?

La question est bien de savoir quels sont les moyens dont les bailleurs sociaux disposent. Car ces derniers perçoivent de moins en moins d'aides nationales. Résultat ? Les programmes de réhabilitation, dont les coûts sont très importants, se font essentiellement aujourd'hui à partir de leurs fonds propres. Et pourtant, ces projets sont nécessaires pour offrir aux habitants des logements de qualité et un cadre de vie digne de leurs attentes. C'est donc un travail partenarial que la municipalité mène aux côtés des bailleurs sociaux mais aussi des amicales de locataires qui

"Notre objectif est que chacun puisse continuer de vivre à Bagneux s'il le souhaite, à toutes les étapes de sa vie".

sont très impliquées. Dans la précédente mandature, nous avons atteint le chiffre de 3 000 logements rénovés. Nous renouvelons cet engagement pour l'actuel mandat. De nombreux chantiers sont sur le point de s'achever et d'autres vont bientôt débiter (lire p. 16 et 17). Nous sommes donc mobilisés sur cette question comme l'atteste le projet ambitieux du quartier de la Pierre plate. D'autres quartiers aussi, comme l'Abbé Grégoire-Mirabeau-Schœlcher, ont besoin de travaux d'ampleur. Nous continuerons d'agir avec les habitants pour les obtenir en étant exigeants en direction de leur bailleur.

POURQUOI ET COMMENT S'INSCRIRE SUR LA LISTE D'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ ?



Vous souhaitez devenir propriétaire à Bagneux ? Lors du lancement de la commercialisation des projets immobiliers, une information spécifique est adressée aux Balnéolais intéressés par l'accession à la propriété sur la ville. En effet, dès 2013, la municipalité a mis en place une Charte de la Construction et de la Promotion, actualisée en janvier 2021. Celle-ci régit certains critères pour encourager et donner la priorité aux Balnéolais. Ainsi pendant 15 jours, les nouveaux logements (notamment ceux à prix maîtrisés) sont présentés exclusivement aux ménages inscrits sur la liste d'intérêt à l'accession à la propriété – Balnéolais ou travaillant sur la ville de Bagneux. La commercialisation s'ouvre ensuite, pour une période de 30 jours, auprès des non Balnéolais inscrits sur cette liste et des Balnéolais non-inscrits (tractage dans les boîtes aux lettres et publication dans *Bagneux infos*) avant la commercialisation tout public. Vous pouvez donc vous inscrire dès à présent sur cette fameuse liste en remplissant un formulaire sur le site bagneux92.fr, rubrique "Ville en projet", puis "Logements" et "Devenez propriétaire à Bagneux".



bit.ly/ListeAccession

? À SAVOIR

UNE NOUVELLE CHARTE DE LA CONSTRUCTION ET DE LA PROMOTION

Après son adoption en 2013, puis son renouvellement en 2016, la Ville a actualisé, en janvier 2021, sa nouvelle version de la Charte de la construction et de la promotion. Signée par une trentaine de promoteurs et l'ensemble des grands opérateurs de l'immobilier francilien, elle vise à lutter contre la spéculation foncière et immobilière. Elle permet notamment aux Balnéolais désirant acheter un bien immobilier dans la ville de bénéficier de prix de vente inférieurs (prix maîtrisés) à ceux constatés dans le secteur. La nouvelle charte va encore plus loin en termes de durabilité, de qualité de vie, d'insertion urbaine. Elle favorise ainsi le recours aux matériaux bio-sourcés et durables, de réemploi ou recyclés. En outre, elle s'appuie sur la future réglementation environnementale (RE 2020) qui fixe les niveaux de performances énergie et carbone de tous les bâtiments neufs. Un bel outil pour construire une ville responsable, citoyenne et solidaire.





Améliorer le cadre de vie des habitants

Réhabiliter le parc social, développer une offre diversifiée et mixte de logements, telles sont les mesures concrètes que la Ville souhaite poursuivre et encourager pour améliorer le confort des résidents.

Le parc social balnéolais est particulièrement diversifié et dense, avec pas moins de 11 bailleurs sociaux différents (Seqens, IDF habitat, Hauts-de-Seine Habitat...). À leurs côtés, mais aussi avec l'aide des locataires via leurs amicales (lire p. 17), la Ville s'est mobilisée à juste titre pour initier, encourager et faciliter la concertation et les décisions. Objectif ?

Favoriser la rénovation urbaine et la transformation des quartiers les plus fragiles sur l'ensemble de son territoire. En 7 ans, 3 000 logements ont été rénovés ou sont sur le point de l'être. Ainsi, au Nord de la ville, dans le quartier de la Pierre plate (Chopin, Prokofiev et Debussy), 553 logements bénéficient d'une réhabilitation intérieure et extérieure : amélioration de la consommation énergétique des bâtiments, remplacement des menuiseries extérieures, des portes palières, de la cuisine, de la salle de bains, des toilettes, réfection des peintures dans les paliers, les escaliers et les parties communes. Certains de ces chantiers, qui ont dû s'arrêter en raison du confinement, ont repris. À terme, le projet Pierre plate prévoit la construction de 600 logements neufs dont 140 logements sociaux. Sans oublier la démolition-reconstruction de nouveaux équipements publics comme la crèche, le centre social et culturel Jacques-Prévert et le collège (lire p. 31), le mail Debussy et le parc Nelson-Mandela étendus... Un secteur qui va profiter pleinement des transformations engendrées par l'arrivée des deux métros, lignes 4 et 15, et la construction de l'ÉcoQuartier Victor-Hugo. D'autres chantiers de réhabilitation sont en cours ou vont bientôt démarrer, dans le quartier des Bas Longchamps (Mirabeau, Port-Galand, Bas Coquarts et Edmond-Barbanson), mais aussi au Sud, notamment au 2 rue des Cuverons ou encore



dans le quartier du Champ des oiseaux (Cosson, Pervenches-Colibris) au Nord.

UNE OFFRE DIVERSIFIÉE ET MIXTE

Avec la nouvelle mandature, la Ville souhaite à nouveau faire réhabiliter 3 000 logements sociaux, et particulièrement les 267 logements de la résidence Mirabeau. Un projet fixé

à environ 11 millions d'euros par le bailleur Hauts-de-Seine Habitat. Ce chantier portera notamment sur les façades et les toitures. Dans ces immeubles qui datent de 1958 et 1995, les logements seront remis à neuf et les parties communes complètement transformées. Un effort qualitatif doit être fait pour notamment sécuriser les appartements, améliorer le cadre de vie, l'esthétique et augmenter les performances énergétiques des bâtiments.

Si Bagneux est particulièrement fière de son identité de ville populaire et solidaire, son objectif est qu'elle le reste mais que chacun fasse sa part. Dans les Hauts-de-Seine, 22 villes sur 36 ne respectent pas la loi "Solidarité et renouvellement urbain" (SRU), qui impose un seuil minimal de logements sociaux (25 %) dans les communes de plus de 3 500 habitants. Or Bagneux fait bien plus que sa part dans ce domaine ! Les grands projets en cours sur le territoire doivent renforcer le développement d'une offre diversifiée et mixte de logements, répartis de façon équilibrée sur la ville (accession, accession sociale à la propriété, bail réel solidaire, locatif social, libre et intermédiaire, habitat participatif). Objectif : continuer à faire de Bagneux une ville accessible, où chacun puisse bénéficier d'un logement de qualité, quelle que soit la taille de son porte-monnaie.

PAROLES DE BALNÉOLAIS

Comment vous sentez-vous dans votre immeuble ?



MÉLANIE MUNERET,
28 ANS,
ASSISTANTE
PARENTALE,
HABITANTE DE LA
RUE DES TERTRES

"Je me sens très bien dans mon immeuble. J'ai toujours habité ici. Mais depuis les travaux, ça n'a plus rien à voir. Les appartements ont été rénovés, les parties communes aussi. C'est vraiment propre, très joli, et c'est agréable pour moi de vivre ici, dans ce quartier en pleine mutation, avec ses commerces et aussi ses nouveaux logements. Tout a été transformé, l'intérieur des immeubles, comme l'extérieur. Il y a maintenant une meilleure isolation thermique, et les travaux dans la cuisine, la salle de bain sont vraiment appréciables. L'appartement a été remis aux normes, et c'est sécurisant. Vraiment, je ne regrette pas d'être restée".



HAMA WAIGA,
44 ANS,
MEMBRE DU
CONSEIL CITOYEN,
HABITANT DE LA
BARRE CHOPIN

"J'habite dans un immeuble qui a connu d'importantes améliorations sur tous les plans. C'est très agréable, car cela faisait longtemps que l'on attendait des progrès. Avant, il y avait beaucoup de problèmes thermiques. Maintenant, il fait très chaud, on est presque obligés d'ouvrir les fenêtres. Nous sommes désormais raccordés au réseau géothermique et c'est un vrai plus, un confort qui améliore la performance énergétique du bâtiment. En plus, ma consommation a nettement baissé et je réalise des économies substantielles. Avant, avec les anciennes chaudières, il fallait sans cesse allumer, interrompre. Grâce aux travaux, il n'y a plus de souci avec les tuyaux d'évacuation, et beaucoup moins de bruit. C'est une grande satisfaction".



GENEVIÈVE ZO,
AUXILLIAIRE
PARENTALE,
50 ANS,
HABITANTE DE LA
CITÉ DES ACACIAS

"Grâce aux travaux de réhabilitation, nous avons pu bénéficier d'un logement davantage aux normes, propre et sécurisant. Il y a eu des apports intéressants, des améliorations nécessaires car le bâtiment commençait à être vétuste. Il y a eu aussi des travaux de peinture, de réfection des sols, et c'est un bon point à souligner. Mais je ne suis pas complètement satisfaite car il y a des petites choses qu'il faudrait réparer. Moi, j'habite au quatrième étage et je constate que les radiateurs font beaucoup de bruit. Il faudrait aussi améliorer l'isolation, je trouve qu'il y a trop d'humidité, notamment dans les toilettes et même dans la cuisine. Donc, oui, il y a de bonnes choses qui ont été réalisées, mais ce n'est pas encore suffisant pour moi".



LES AMICALES DE LOCATAIRES, UNE FORCE DE NÉGOCIATION

Véritables forces de proposition et de négociation, les amicales de locataires – une quarantaine – pèsent dans le paysage balnéolais. Organisées en associations dans de nombreuses résidences, elles fédèrent un panel varié de locataires avec l'objectif de porter les demandes des résidents auprès des bailleurs pour améliorer les conditions de vie des habitants. À titre d'exemple, l'amicale de la Madeleine avait, il y a quelques années, permis un réajustement des loyers après la vente du patrimoine d'Icade. Les associations, très présentes, aux côtés de la Ville, dans le processus de concertation, n'hésitent à monter au créneau pour peser davantage dans les discussions. En témoigne, entre autres, le chantier de réhabilitation profonde des trois tours de l'allée des Bas-Coquarts qui a pu démarrer après une année de travail en lien avec les bailleurs.



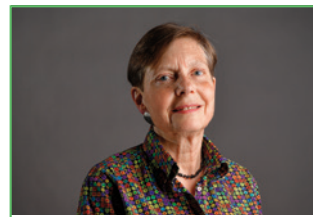
Laurence Salaün
Conseillère municipale

GRUPE COMMUNISTES ET CITOYEN-NES

Le logement, c'est un droit !

Bagneux, ville pour toutes et tous, est engagée pour faire vivre, concrètement, le droit au logement. Ce n'est pas le cas de nombreuses Villes des Hauts-de-Seine qui refusent la solidarité en ne respectant pas le seuil légal minimum de 25 % de logements sociaux. Être une ville populaire, ce n'est pas être une "ville ghetto", comme la députée Lauriane Rossi s'autorise scandaleusement à le dire sur les plateaux télé ou les réseaux sociaux. Notre diversité est une richesse et nous en sommes fiers ! L'habitat est une

priorité pour la municipalité. Afin d'améliorer le confort et le bien-être des habitant-es, l'engagement est pris pour le mandat de 3 000 réhabilitations de logements sociaux, aujourd'hui énergivores. Ces réhabilitations sont attendues par les locataires et leurs amicales : c'est pourquoi on attend d'ailleurs de l'État et du gouvernement qu'ils soutiennent les bailleurs sociaux pour financer davantage de réhabilitations ! La Ville agit pour proposer une offre diversifiée de logements, avec du renouvellement urbain et des logements neufs, tant en location qu'en accession. Elle se bat contre la spéculation foncière avec une nouvelle Charte de la construction et de la promotion. Le logement n'est pas une marchandise : oui, il est urgent de faire primer le droit au logement sur la loi du marché !



Pascale Méker

Adjointe au maire

GRUPE EUROPE ÉCOLOGIE-LES VERTS ET CITOYEN-NES

Un toit c'est un droit

Oui mais quel droit ? Avoir au moins un abri ? Ou bien un droit plein et entier : disposer d'un logement de qualité, bien isolé, qui diminue les factures de chauffage et permet de ne pas polluer la planète. Ce n'est pas parce qu'on manque d'argent qu'on doit être condamné à payer plus cher et à participer plus fort à la production de CO₂. Au contraire ! On sait qu'il faudrait diminuer nos consommations d'énergie pour lutter efficacement contre le changement climatique qui va bousculer fortement nos enfants ! Et quand on manque

d'argent on a aussi le droit – le devoir –, l'envie et suffisamment d'amour pour leur donner le meilleur possible ! Aujourd'hui, on sait que rénover les constructions, vaut mieux que démolir, en terme de bilan carbone ; on sait que les chantiers de rénovation thermique en France devraient fournir 200 000 emplois ; on sait que le chauffage participe à 20 % des émissions de CO₂ du pays ; on sait que la nature réintroduite en ville est gage de fraîcheur et de confort, y compris alimentaire avec les jardins partagés, mais aussi d'un partage social des espaces communs : plus de mixités, plus de mouvements qui empêchent les usages "exclusifs", quelquefois illicites de s'installer... Bagneux s'engage fortement sur ces sujets au cœur de la Transition écologique sociale et solidaire. Comme vous pouvez le lire dans le dossier du mois. Groupe : Corinne Pujol, Rémy Lacrampe, Patrick Duru, Fanny Douville, Agnès Balseca.

GÉNÉRATION S
INSOUMIS-ES

Le logement, un droit universel !

En France près de 2 millions de personnes attendent un logement. 15 millions sont victimes de la crise du logement. C'est le résultat de décennies de désengagement et de manque d'ambition de l'État pour le logement social. La hausse des prix immobiliers en banlieue achève de durcir cette situation. Les ménages modestes sont les plus gravement touchés. À Bagneux, de nombreuses personnes sont encore dans l'attente d'un logement social malgré la politique volontariste de notre municipalité. La commune compte 60 % de logements sociaux, là où plusieurs villes des Hauts-de-Seine ne respectent pas la

loi qui en impose 25 %. En réponse, notre majorité municipale agit en faveur de la rénovation des résidences. Par le biais de sa Charte des promoteurs, elle favorise de nouvelles constructions à prix maîtrisés notamment pour les Balnéolais-e-s, en ayant en ligne de mire la diversification des logements pour que les habitants puissent rester à Bagneux malgré le développement de l'attractivité de notre ville. Notre groupe souhaite aussi agir nationalement pour : inscrire le droit au logement dans la Constitution ; réorienter les milliards d'euros de subventions de l'aide à la pierre vers le logement public ; contraindre toutes les villes à développer une offre suffisante de logements sociaux ; encadrer véritablement les loyers et revaloriser les APL ; rénover le parc existant pour le mettre aux normes écologiques et énergétiques. Claire Gabiache, Laurent Kandel, Léa Bizeray, Olivier Barberousse, Cyrielle Abécassis, Farid Housni, Chloé Trividic, Jean-Pierre Quilgars.



Aicha Moutaoukil

Adjointe au maire

GRUPE SOCIALISTES ET CITOYEN-NES

Un nouveau Bagneux, avec et pour vous !

C'est un tournant important que nous allons vivre en 2021 avec l'arrivée de deux stations de métro, Barbara et Lucie-Aubrac, qui vont lier davantage notre ville à l'agglomération parisienne. L'attractivité accrue de Bagneux repose aussi sur une politique de l'Habitat ambitieuse et originale. Notre Charte de la construction et de la promotion associe les promoteurs et les grands opérateurs fonciers franciliens, elle vise à développer des projets de qualité s'inscrivant dans une démarche de mixité sociale ; l'un des facteurs, nous le

savons, du mieux "vivre ensemble". Les projets sont d'abord et avant tout respectueux de l'environnement. Le projet d'aménagement de la ZAC Victor-Hugo – qui a reçu le label national ÉcoQuartier – l'illustre parfaitement. Plusieurs chantiers importants sont en cours. Citons, notamment, le site des Mathurins et celui de la Pierre plate ou la rénovation de résidences, comme celle de Mirabeau. En commun : l'information de la population et la volonté d'améliorer les conditions de vie de nos habitants et de valoriser l'innovation architecturale. Des quartiers transformés, l'implantation de nouveaux commerces, la rénovation d'anciens logements, c'est une transformation importante de Bagneux qui est en cours. Surtout, c'est en concertation avec les habitants que nous entendons développer notre ville en espérant que la réflexion commune sur tel ou tel projet contribue à recréer une vie de quartier dynamique et agréable pour tous et toutes ! Bagneux vous appartient !



Gilbert Zambetti

Conseiller municipal

GRUPE MIEUX VIVRE À BAGNEUX

Aucune transparence !

Avant les années 2000, Bagneux favorisait l'implantation de cités à loyer modéré tout en limitant la spéculation foncière. Depuis deux mandatures, notre maire favorise les promoteurs pour construire des grands ensembles de logements afin de rentabiliser le foncier. Tout cela au détriment du patrimoine vert. Depuis des années, ces cités sont laissées à l'abandon et forment des ghettos. La réhabilitation de ces grands ensembles se fait souvent sans concertation avec les habitants. Pour exemple, les locataires de Mirabeau attendent toujours depuis 2018, la réhabilitation de leur immeuble, un réajustement de leur loyer et le devenir

de leur cité. La municipalité devrait mettre en place des actions concrètes avec les services de l'hygiène et la salubrité ainsi qu'un dispositif d'aide à la défense juridique et technique pour faire réagir les bailleurs sociaux. Il n'en est rien. Quant à la commission d'affectation aux logements sociaux, pourquoi est-elle réservée uniquement aux élus de la majorité ? Il n'y a aucune transparence dans l'affectation des logements sociaux ! Pour équilibrer le bâti du privé et du social, il faudrait construire 9 000 logements à l'accession et 3 000 à loyer modéré, impensable au regard du contexte urbain actuel de la ville ! Mixité du bâti ne veut pas dire mixité sociale ! Les opérations immobilières et les réhabilitations successives ont débouché ni sur la mixité sociale, ni sur l'ouverture et la dynamisation des quartiers. Redonner une identité à la ville, c'est trouver un équilibre entre les logements, les espaces publics, les espaces verts, les commerces et l'activité économique. La mixité sociale ne s'obtient que si les lieux donnent aux gens l'envie d'y vivre et l'occasion de s'y rendre ! Vos élus : Valérie Focard, Gilbert Zambetti, Jean-Luc Rousseau et Patrice Martin.



Fatima Kadouci

Conseillère municipale

GRUPE LE RENOUVEAU - MOUVEMENT RADICAL/LAREM

L'habitat un levier de justice sociale

La politique de l'Habitat est un vecteur essentiel de cohésion sociale. À l'échelon national, Bagneux est l'une des villes qui possède le plus de logements sociaux. Elle dispose d'un parc social important, détenu par 11 bailleurs sociaux différents, dont les principaux sont Seqens, IDF-Habitat et Hauts-de-Seine-Habitat. Cependant, le temps d'attente pour accéder à un logement social reste long, particulièrement dans le contexte actuel de crise. La régionalisation des demandes de logement depuis 2011 a accentué la tension sur le système d'habitat avec l'ouverture aux demandes extérieures à la ville. D'après le site bagneux92.fr, on peut retenir que la direction de l'Habitat suit plus de 2 500 demandeurs Balnéolais alors

qu'elle ne peut proposer, en moyenne, que 350 candidatures par an. Ce trou béant entre la demande et l'offre engendre des délais d'attribution souvent longs et l'éloignement de l'espoir de se voir attribuer un logement. La politique de l'Habitat et plus précisément celle de l'aménagement du territoire connaît un essor considérable ces dernières années avec notamment le projet Grand Paris Express. L'arrivée du métro est un facteur qui explique ce choix, mais il ne doit pas être fait au détriment de la qualité de vie des habitants, de l'environnement. En effet, les immeubles poussent comme des champignons dans la ville et parfois au détriment des règles élémentaires du Plan local d'urbanisme (PLU) de la Ville. Les espaces verts sont ponctionnés et le paysage urbain laisse place à de nouveaux lotissements qui doivent se dessiner avec une cohérence urbaine éco-responsable. L'habitat est une chance et un levier de justice sociale. Il est nécessaire d'intégrer une véritable politique publique, qui associe intelligemment le duo logements sociaux-parcs privés pour renforcer le dynamisme de notre ville.



Saïd Zani

Conseiller municipal

GRUPE BAGNEUX CITOYENNE ET ASSOCIATIVE

Logement et à-part-te-ment... sûr-ment !

Une crise du logement abordable dans toute l'Europe due au processus de métropolisation. La réduire à notre seule commune, serait malhonnête. En France, des villes préfèrent payer des amendes, d'autres respectent juste le quota imposé et certaines comme la nôtre dépassent très largement le seuil prescrit fixé à 25 % depuis la loi SRU du 18 janvier 2013, en faveur du logement et des obligations de production de logement social. Contrairement à Bagneux, plus de la moitié des villes ne respectent pas les quotas HLM. Mais pas que, car les carences liées au logement social ne résultent pas seulement des

attributions mais aussi des échanges entre locataires consentants. En effet la loi du 6 juillet 1989 rend par son article 9, un droit d'échange de logement entre deux locataires, sous certaines conditions. Les bailleurs sociaux s'y opposent au mépris de la loi, par esprit de rentabilité. En effet l'article précité dispose en substance que : "dans les contrats en cours, chaque locataire se substitue de plein droit à celui auquel il succède et ne peut être considéré comme nouvel entrant". Autrement dit, pas d'augmentation de loyer appliquée aux co-échangistes, car il s'agit d'un avenant et non pas d'un nouveau bail de location. Certes à Bagneux le déséquilibre entre l'offre et la demande, en crue, ne fait aucun doute malgré un parc social de 62 % de HLM. Cela peut-il justifier des années d'attente, huit ans pour certaines familles, sans la moindre proposition de logement ? Stop aux mensonges !!! Bagneux a largement contribué à la production de logements sociaux, avec le taux d'insatisfaction que l'on connaît, aux autres villes, comme Montrouge, de produire. Bonne lecture.

LES POINTS DE VUE DES GROUPES POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

Sur ces deux pages, chaque groupe représenté au conseil municipal dispose d'un espace comprenant **au maximum 1 300 signes en caractère Times 10**. L'utilisation d'un plus grand nombre de signes n'augmente pas cet espace, mais entraîne une réduction de corps du caractère d'imprimerie dans lequel la tribune est publiée (en clair, plus l'article est long, plus il est écrit petit et donc avec moins de lisibilité, ndlr). Le texte de la tribune d'expression doit parvenir à la rédaction de *Bagneux-Infos* au plus tard le 15 de chaque mois (précédant la publication, ndlr).

"Les tribunes d'expression doivent porter sur des sujets d'intérêt local relevant des compétences des collectivités territoriales ou de leur groupement".

Extrait de l'article 33 du règlement intérieur du conseil municipal, adopté au conseil municipal du 6 octobre 2020.





UNE FRESQUE S'ILLUMINE

C'est un jardin exotique aux couleurs vives qui s'offre aux regards lorsque l'on entre dans l'avenue Victor-Hugo, par l'avenue Aristide-Briand. Cette fresque monumentale de 18 mètres de haut et presque tout autant de large, conçue par Miguel Chevalier, a été réalisée sur une des façades du nouvel immeuble de logements Odysée. Déjà magnifiques de jour, les cinq fleurs prennent un tout autre aspect la nuit, grâce à un jeu de lumières, chaque led inhibant certaines couleurs pour en mettre d'autres en valeur. Une démonstration en a été faite mercredi 13 janvier, lors de son inauguration en présence de l'artiste.

● PHOTO : SÉBASTIEN BELLANGER

Dépistage massif

Du samedi 9 au mercredi 13 janvier, tous les Balnéolais qui le souhaitent étaient invités à bénéficier gratuitement d'un test de dépistage de la Covid-19 à l'espace Léo-Ferré. Une opération massive organisée juste après l'annonce, le 7 janvier, de la détection du variant anglais du virus chez une animatrice d'accueil de loisirs travaillant à la maternelle Henri-Barbusse et à l'école Maurice-Thorez. Après le dépistage systématique de la communauté éducative des deux écoles, c'était donc le tour de tous les Balnéolais volontaires de se faire tester, afin d'évaluer la circulation de ce variant et de briser au plus vite d'éventuelles chaînes de contamination.



Dès l'ouverture des portes, à 10h le samedi matin, les Balnéolais sont nombreux à faire la queue dans le respect de la distanciation physique. Ils seront 685 à se faire tester jusqu'à 17h, le maximum prévu par les organisateurs du dépistage pour cette seule première journée.



Sous la houlette de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP), les préleveurs, protégés de la tête au pied, sont prêts. Ce sont des étudiants en médecine, aidés par des étudiants dans d'autres domaines, chargés eux de l'enregistrement informatique des coordonnées des patients.



Dès 10 heures, Marie-Hélène Amiable, sa première adjointe Yasmine Boudjenah et le conseiller municipal délégué à la Santé, James Ndjedoya, accueillent les tout premiers Balnéolais venus se faire tester, avec un petit mot d'encouragement pour chacun. Plus les participants seront nombreux, plus le diagnostic global sera précis.



À l'extérieur, la presse nationale, les radios et les télévisions sont présentes, car à l'époque le variant britannique n'a pas encore été détecté dans d'autres villes d'Île-de-France. Sans être plus dangereuse, la variante britannique est plus contagieuse et susceptible de toucher plus de personnes que la version du virus connue jusque-là.



Ana, habitante de la Pierre plate, fait partie des premiers Balnéolais testés ce samedi : "J'ai 73 ans et j'ai d'autres pathologies. Alors j'ai appelé mon médecin et il m'a dit que c'était bien de participer à ce dépistage, même si je n'ai pas de symptômes. Comme ça je serai rassurée", dit-elle.



Le test se fait par prélèvement nasopharyngé avec un écouvillon. Les échantillons partent au laboratoire situé à Paris 14^{ème} dès la mi-journée pour des résultats dans les 48 heures. Dès qu'un prélèvement est positif à la Covid-19, il fait l'objet d'un séquençage génétique à l'institut Pasteur pour vérifier s'il s'agit ou non du variant britannique.



Avant de passer au prélèvement, les Balnéolais déclinent leur identité, leurs pathologies, leurs déplacements éventuels, notamment en Angleterre. Grâce à ces informations, l'Agence régionale de santé pourra identifier immédiatement les porteurs du virus et remonter rapidement la chaîne de contamination.



On suit cette famille qui habite au Prunier Hardy. Les trois enfants sont scolarisés à Henri-Barbusse, le plus jeune à la maternelle et le plus âgé au collège. "Il y avait un mot hier dans les carnets de correspondance de nos enfants nous invitant à nous faire tester, alors on est venus en famille", précise le papa.



Élève de 5^{ème} au collège Henri-Barbusse, Abdelwahid est venu se faire dépister avec sa maman après avoir vu les affichettes municipales. "Mon père est à la maison. Il est malade et est très fragile, alors c'est important pour nous de savoir si on a le virus pour ne pas le mettre en danger", témoigne-t-il.



Accompagnée du coordinateur de l'AP-HP, Stéphane Delaunay (à sa droite), la maire de Bagneux fait un bilan de cette première journée devant micros et caméras : "Les Balnéolais ont répondu présents et sont souvent venus en famille. C'est un geste important pour freiner l'épidémie, à Bagneux et dans toute la France."



À l'issue des quatre jours de dépistage, les résultats sont encourageants. Sur 2 200 personnes testées, seuls 11 cas de Covid ont été détectés, dont deux par un variant du virus. Pour autant le relâchement des mesures de protection n'est évidemment pas d'actualité.

BAGNEUX, FUTUR CENTRE DE VACCINATION ANTI-COVID ?

Sous réserve de la livraison des doses promises par les autorités de santé, l'espace Léo-Ferré devrait pouvoir devenir un centre de vaccination contre la Covid-19. Tous les habitants pourraient alors s'y faire vacciner gratuitement sur rendez-vous, dans l'ordre de priorité fixé par les autorités nationales. La Ville se tient prête et n'attend pour cela que le feu vert de la Préfecture.

Sont tout d'abord prioritaires les personnes de 75 ans et plus vivant à domicile et les personnes vulnérables à haut risque sur prescription médicale. Initialement, la vaccination de ces personnes devait être achevée fin janvier. Mais devant l'afflux des demandes, le manque de doses vaccinales disponibles et le parcours du combattant pour obtenir un rendez-vous via le site internet doctolib.fr ou le numéro vert national, cette première phase durera plus longtemps que prévu, partout en France. Les Ehpad balnéolais, par exemple, n'ont toujours pas été livrés en vaccins à l'heure où nous imprimons, alors que selon le calendrier mis en place par le gouvernement, ils auraient dû l'être début janvier.

Quant aux habitants de la Résidence pour personnes âgées du Clos Lapaume, ils seront vaccinés à domicile aussitôt les vaccins livrés.

Une fois les plus âgés et plus vulnérables vaccinés, viendra le tour des 65-74 ans, puis des 50-64 ans et enfin du reste de la population de plus de 18 ans. Pour le moment, la vaccination des enfants n'est pas envisagée.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de ce calendrier vaccinal dans une prochaine édition de ce magazine et sur le site bagneux92.fr.



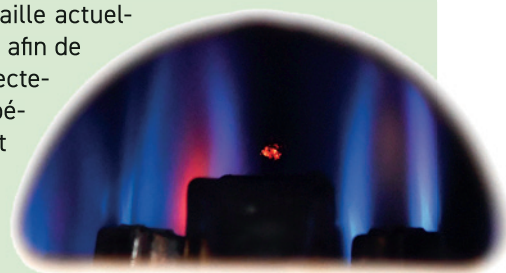
ON SE MOTIVE ET ON FAIT DU SPORT !

La période est difficile pour les sportifs adultes, l'entrée des salles de sport, des dojos et des piscines leur étant interdite. Mais ce n'est pas une raison pour s'empêtrer sur le canapé ! Pour pratiquer des activités physiques à domicile, il existe plusieurs solutions. Sur son site (combagneux.org), le Club olympique multisports de Bagneux propose des séances de fitness en visio, ainsi que des séances de yoga en vidéo et en audio. Sur internet, il existe également des milliers de sites, où vous pouvez pratiquer différentes disciplines, et notamment Actibloom.com pour faire du sport en famille. Les applications sur les téléphones portables ne manquent pas non plus. Parmi celles qui sont gratuites, on peut notamment citer FizzUp téléchargeable sur App Store et Google Play.

DES AIDES POUR PAYER VOS FACTURES D'ÉNERGIE

En cette période de crise sanitaire, économique et sociale, de nombreux foyers rencontrent des difficultés pour faire face au paiement de leur consommation d'eau, d'électricité, de gaz et de chauffage. Si vous êtes dans ce cas, sachez que vous pouvez peut-être prétendre à certaines aides. Un chargé de mission du Centre communal d'action social (CCAS) peut faire le point avec vous, sur rendez-vous ou par téléphone, afin de vous aider à trouver des solutions, comme échelonner votre dette ou solliciter un fonds dédié aux aides à l'énergie. Concernant les locataires chauffés grâce à la géothermie, la Ville travaille actuellement avec les bailleurs afin de répercuter ces aides directement sur les loyers des bénéficiaires, en réduisant leurs charges.

CCAS : 01 42 31 60 12



Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS
à BAGNEUX



L'aide à domicile sur-mesure

Chez Petits-fils, nous avons le même niveau d'exigence que pour nos propres grands-parents.

- Nous vous garantissons toujours la même auxiliaire de vie.
- Un conseiller dédié pour un service personnalisé.
- Des prestations flexibles qui évoluent selon vos besoins.



Aide à l'autonomie



Aide aux repas



Accompagnements



Aide ménagère



01 84 01 02 70
bagneux@petits-fils.com

2A rue Danton
92120 Montrouge

© Photos : Vikram Counassegarin - Création graphique : ArtFeelsGood



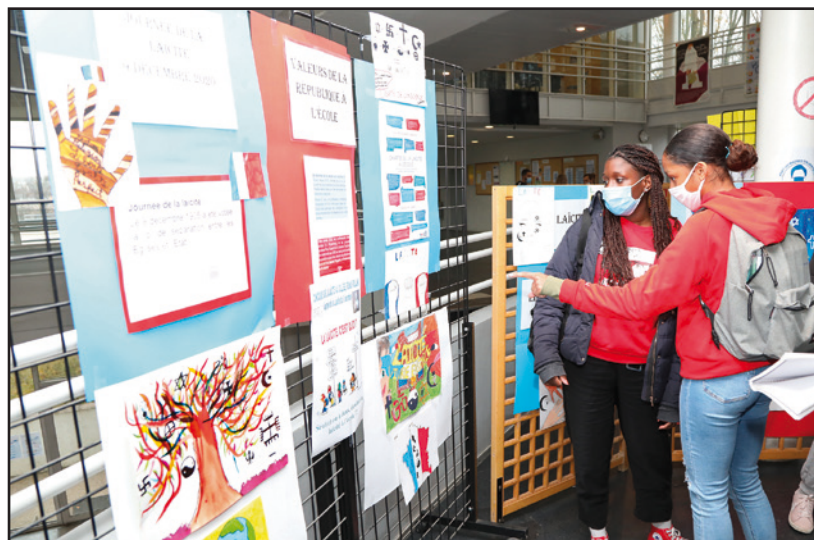
petits-fils.com



LA LAÏCITÉ AU-DELÀ DES MOTS

Sur fond bleu, blanc rouge pour les uns, sur fond arc-en-ciel pour les autres, la croix, le croissant, l'étoile de David, les symboles bouddhique et hindouiste cohabitent harmonieusement dans bon nombre des dessins des collégiens. Sur celui d'Hawa, élève de 5^{ème} C, ils prennent la forme de pendentifs accrochés les uns à côté des autres aux porte-manteaux du couloir, comme si les élèves s'étaient débarrassés temporairement de leurs signes religieux avant d'entrer en classe.

"La laïcité permet de vivre en paix sans aucune différence", a écrit sa copine Camille en légende du dessin. En ce 9 décembre 2020, journée de la laïcité à l'école, les adolescents présentent fièrement leur travail sur le sujet, dans le hall du collège Romain-Rolland. "Ici, du fait de la diversité des élèves, nous n'avons pas de problème à vivre et travailler ensemble", témoigne Elio Di Cocco, leur prof d'histoire-géo et d'éducation morale et civique. Il estime cependant nécessaire de déconstruire certains préjugés à la peau dure, comme celui – trop ancré – que tout le monde devrait avoir une religion. "Ils n'ont pas toujours les mots pour en parler, renchérit Éric Valfredini, professeur d'art plastique. Le dessin permet de



libérer la parole, car parfois la nuance nous manque." Cet exercice n'est pas nouveau pour le collègue Romain-Rolland qui participe depuis déjà deux ans au concours sur la laïcité, organisé par l'Éducation nationale. Mais cette année les choses ont pris une ampleur particulière. À l'initiative de Myriam Dinh, coordinatrice du réseau d'éducation prioritaire, les écoles Albert-Petit, Paul-Éluard, Marcel-Cachin, Paul-Langevin et Rosenberg se sont jointes au projet en produisant leurs propres

affiches, souvent collectives, qui font partie intégrante de l'exposition. "C'est l'occasion pour les enfants de parler de ces sujets entre eux, mais aussi à la maison, avec leurs parents, ce qui contribue à construire la citoyenneté", estime Elio Di Cocco. Après le collège Romain-Rolland, l'expo est amenée à circuler d'une école à l'autre. De quoi ouvrir encore plus de consciences à l'esprit de tolérance et au respect des différences, les piliers de la laïcité.



DOUZE MINUTES D'ACTUALITÉ QUOTIDIENNE SUR CLAK RADIO

2021 est l'année d'un nouveau défi pour CLAK Radio, la station des jeunes de Bagneux. En effet, l'équipe de la web-radio, fruit d'un partenariat entre la Ville, Radio-France et le ministère de la Cohésion des territoires, diffuse depuis le mois dernier un journal quotidien de douze minutes. Chaque matin, avant 8h, le podcast baptisé "La Clak'tualité" fait un point sur l'actualité française et internationale, propose une chronique (sports, cinéma, arts...) et se termine par la météo du jour. Aux manettes de cette matinale, on retrouve Paul, chargé de la rubrique cinéma, et Malo. "La radio est avant tout un média de début de journée, explique ce dernier. C'est agréable de savoir que l'on est la première voix que les gens entendent au réveil." Pour susciter l'intérêt de ses auditeurs, ce futur candidat aux épreuves d'admission des écoles de journalisme mise sur des sujets variés et peu traités dans les autres médias. "Grâce à l'émission, j'ai acquis de bonnes habitudes pour plus tard, comme faire une revue de presse chaque matin alors qu'avant je n'étais pas un grand lecteur de journaux." Envie de participer à l'aventure et de réaliser votre propre chronique ? L'équipe de CLAK Radio est toujours ravie d'accueillir de nouveaux membres.

 clakradio.fr



COMMERÇANTS ET SOLIDAIRES !

On ne le dira jamais assez, la solidarité est une valeur fondamentale pour les Balnéolais. Durant cette période de crise sanitaire et économique, deux commerçants de la ville ont tenu à faire un geste pour les plus démunis. D'une part, la **boulangerie Delphine**, située au centre-ville, a offert quinze bûches de Noël et vingt galettes des rois (photo) aux bénéficiaires du Secours populaire.



"Nous avons pensé aux personnes confrontées au chômage, raconte Driss Ouathchane, le gérant. Avec ce petit geste, nous avons voulu leur apporter un peu de joie pour les fêtes." D'autre part, Nessim Kouachi, gérant du **restaurant LantaWok** installé au 90 avenue Albert-Petit (lire Bagneux infos de juin 2019), a fait un don de 1 000 euros aux Restos du cœur. Le restaurateur a aussi offert des repas aux équipes du Samu 92, aux soignants du Centre municipal de santé Louis-Pasteur ou encore aux policiers balnéolais. "Il est primordial de s'entraider dans ce contexte difficile, explique-t-il. Les habitants me le rendent bien, ma clientèle a toujours été présente depuis le premier jour."



LE FUTUR LYCÉE VU PAR LES COLLÉGIENS BALNÉOLAIS



Écologique, solidaire, connecté, ouvert sur le monde, doté d'espaces extérieurs encourageant à la mixité de genre, en lien avec les équipements de la Ville et peut-être même autogéré. Voilà le portrait du lycée de Bagneux idéal, dressé par quatre classes de 4^{ème} des collèges Joliot-Curie et Romain-Rolland. Sous la houlette de huit étudiants en urbanisme de l'université Paris X, les collégiens ont planché durant le premier semestre de l'an dernier sur l'aménagement du futur lycée général. "Il s'agit d'une étape de plus dans le travail de co-construction du lycée que nous menons avec les habitants depuis septembre 2019", indique Martine Marchand-Prochasson, cheffe du projet "Lycée avant le lycée" pour la Ville. Les ateliers organisés dans les établissements ont permis

aux collégiens d'en apprendre plus sur leur environnement quotidien, d'identifier les différents usages de la ville, de développer leur esprit critique et de découvrir le métier d'urbaniste. "Deux des élèves participantes ont, par la suite, souhaité faire leur stage de troisième au sein du cabinet d'architecture La Preuve par 7 (lire Bagneux infos de novembre 2018)", rapporte Diandra Nieniel, l'une des étudiantes. Les échanges se sont poursuivis durant le confinement grâce à un site internet créé pour l'occasion. En octobre dernier, une présentation du résultat de ces réflexions a eu lieu au Lycée avant le lycée, en présence des parents et des élus. La concertation continue ce mois-ci avec un nouveau groupe d'étudiants en urbanisme. "Il s'agit d'alimenter le projet pédagogique que nous pourrions présenter au Rectorat et à la Région, l'instance compétente pour la construction du lycée", précise encore Martine Marchand-Prochasson.

Quelques extraits des témoignages des collégiens participants :

"J'ai aimé faire les cartographies de Bagneux, cela m'a aidé à me situer dans la ville." Ala, élève au collège Romain-Rolland.

"J'ai été d'autant plus intéressée par les ateliers que je voudrais devenir architecte." Lucie, élève au collège Joliot-Curie.

"J'ai aimé les ateliers durant lesquels nous avons dessiné notre lycée idéal, car nous avons pu donner notre avis." Widiane, élève au collège Joliot-Curie.

"Même pendant le confinement, les jeunes urbanistes sont restés en contact avec nous." Floriane, élève au collège Joliot-Curie.

"Notre participation à ce projet a permis de faire entendre la voix des plus jeunes." Émeline, élève au collège Romain-Rolland.

"Le fait de participer au projet de lycée et d'interagir sur le sujet a été super intéressant et enrichissant." Kaïna, élève au collège Joliot-Curie.

"J'ai bien aimé que l'on nous demande notre avis car ce n'est pas souvent le cas." Rihaab, élève au collège Joliot-Curie.

"Nous avons pu participer au lycée de nos petits frères et petites sœurs, pour la génération à venir." Anastasia, élève au collège Romain-Rolland.



ÉCOLOGIE EN ÎLE-DE-FRANCE

La Région Île-de-France a lancé pour la première fois en 2020, un budget participatif écologique et solidaire, doté de 500 millions d'euros sur cinq ans. Tous les Franciliens étaient invités à proposer entre juin et octobre, des projets visant à préserver l'environnement. Celui présenté par Environnement 92, fédérant plusieurs associations du département dont deux balnéolaises, *Habiter rue de la Porte d'en bas, un quartier, la ville et Bagneux environnement*, a reçu 262 votes et fait donc partie des lauréats. Il prévoit la plantation d'îlots de dix arbres dans une douzaine de villes réparties sur quatre territoires du Grand Paris et de restaurer une continuité écologique. La deuxième session de ce budget participatif se déroule actuellement. Vous pouvez voter pour vos projets préférés durant tout le mois de février à l'adresse indiquée ci-dessous.

bit.ly/BPeColDF

UNE ENTRÉE VÉGÉTALISÉE POUR LE COLLÈGE ROMAIN-ROLLAND

À l'occasion du Budget participatif écologique et solidaire 2020 de la Région Île-de-France (voir ci-contre), Sylvie Pomianek, professeur d'anglais au collège Romain-Rolland a travaillé l'année dernière avec une classe de 6^{ème}, et avec les conseils du professeur d'horticulture de la classe Segpa, pour proposer un projet visant à aménager une entrée écologique au collège et à installer des rails pour ranger les vélos. Le projet faisant partie des lauréats, bacs à fleurs, légumes et plantes aromatiques seront installés au printemps entre les grilles d'enceinte du collège et l'entrée du bâtiment. Une initiative pour égayer l'entrée mais aussi sensibiliser les élèves à l'écologie.





SÉCURITÉ PUBLIQUE : FRONT COMMUN, DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

En visio-conférence du fait de la situation sanitaire, la Ville a réuni comme chaque année, le 2 décembre dernier, l'ensemble de ceux qui agissent pour la sécurité et la prévention de la délinquance sur le territoire communal : préfecture, police, justice, éducation, associations ainsi que nombre d'autres acteurs impliqués dans cette thématique. Autour de la maire et du conseiller municipal délégué à ces questions, Michel Reynaud, ce Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) est l'occasion de dresser le bilan de la situation à Bagneux et d'établir une stratégie commune pour coordonner au mieux le travail des acteurs sur le terrain.

Comme l'a rappelé Marie-Hélène Amiable dans son introduction, **le contexte de l'année 2020, marqué par la crise sanitaire a accentué les difficultés des Balnéolais.** La maire a pointé notamment *"les liens sociaux qui se délitent, les situations de détresse qui se multiplient dans les familles du fait des violences intra-familiales, l'isolement des jeunes et des personnes âgées"*. Elle a néanmoins souligné que, parallèlement, de nouvelles solidarités se mettaient en place à l'échelle de la commune ou des quartiers. Elle a salué aussi le travail des acteurs associatifs et institutionnels, notamment celui de la Police nationale, dont elle souhaite plus que jamais que les moyens humains et matériels soient renforcés. Quant à la Ville elle-même, elle a apporté sa contribution à la sécurité et à la prévention de la délinquance avec le maintien de ses médiateurs pendant le confinement, ou encore avec l'arrivée d'une nouvelle cheffe de la Police municipale et d'une coordonatrice couvrant ces questions en septembre dernier. **La création, toute récente, d'une direction municipale de la Prévention et de la Tranquillité publique** a d'ailleurs été saluée comme "un bon choix pour l'avenir" par le sous-préfet Philippe Maffre.

Le commissaire de Bagneux, Julien Hamm, a ensuite dressé un tableau précis des **1 985 faits de délinquance constatés en 2020 par la Police nationale à Bagneux**. L'impact du confinement est très visible dans les chiffres. Dans le domaine des atteintes aux biens, les cambriolages chez les particuliers ont diminué, alors que les cambriolages de commerces ainsi que les vols liés aux



véhicules et les autres destructions et dégradations de biens ont eu tendance à augmenter. Du côté des atteintes aux personnes, les violences crapuleuses (c'est à dire motivées par l'appât du gain) ont diminué du fait du confinement qui limitait les sorties, alors que les violences non crapuleuses (querelles de voisinage, violences sexuelles) sont en hausse de 11 %. L'augmentation remarquée en 2020 des plaintes pour violences sexuelles, notamment déposées par des femmes mineures, s'explique sans doute, d'après le commissaire, par la libération de la parole sur ces sujets et s'avère donc paradoxalement comme une donnée plutôt positive. Le com-

missaire a souligné par ailleurs que les violences conjugales (en baisse à Bagneux en 2020) faisaient l'objet d'une attention toute particulière de ses services, afin de mener le plus de procédures possibles jusqu'en justice, tout en apportant des réponses concrètes et la protection nécessaire à la victime. Ce travail s'appuie sur des personnels spécialement formés et des procédures adaptées.

Dans le domaine de la sécurité du quotidien, **la Police nationale a réalisé plus de 2 000 interventions en 2020 et augmenté le temps passé en patrouille sur le terrain.** Les rodéos urbains et les trafics de stupéfiants ont donné lieu à des interventions de police qui ont abouti à des interpellations et des saisies "intéressantes" selon le commissaire. La vidéo-protection mise en place par la municipalité – et appelée à se renforcer – est reconnue par l'ensemble des acteurs comme un outil utile, qui a déjà permis l'élucidation de plusieurs affaires sur le terrain judiciaire.

Conscients que les attentes des habitants sont fortes en termes de tranquillité publique, l'ensemble des acteurs du CLSPD entendent bien poursuivre et renforcer leur travail partenarial. Cela se traduit notamment par **la réalisation d'un diagnostic local de sécurité** partagé que la Ville a confié à un cabinet spécialisé. Cette analyse de la situation et des acteurs présents sur cette thématique à l'échelle de la commune doit permettre l'élaboration d'ici la fin de l'année de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance qui s'appliquera dans les années qui viennent.

● Jean-Marc Bordes



COVID-19 : LES ASSOCIATIONS EN SOUFFRANCE

Avec la crise sanitaire qui dure depuis près d'un an, les associations culturelles, artistiques et sportives peinent à garder la tête hors de l'eau, devant faire face à une baisse d'adhérents et de recettes, à des fermetures de leurs lieux d'exercice sans parler des aides gouvernementales insuffisantes.



Confinements, déconfinements, couvre-feu, restrictions... Comment trouver un équilibre émotionnel alors que tous les moments conviviaux en famille ou entre amis sont limités ? Et comment s'aérer l'esprit et sortir un peu le nez de son travail ou de chez soi, quand toutes les activités de loisirs ou presque sont interdites ? *"On aimerait bien recommencer à danser, même avec des masques, pour garder un lien social, témoigne Jean-Claude Decombes, du Club de la joie de vivre, mais toutes les salles sont fermées, ça isole encore davantage les personnes vivant seules".*

On ne compte plus les entreprises qui ont dû mettre la clé sous la porte, et celles qui sont au bord de la faillite. La situation des associations n'est guère meilleure. **Les associations culturelles et artistiques subissent de plein fouet la fermeture des théâtres, salles de spectacles, salles d'exposition, musées.** *"Tous nos projets ont été suspendus ou reportés, comme le festival Kalypso, explique Séverine Paisley, de l'association de danse hip-hop Territoire urbain créatif, pour l'instant nous vivons sur les répétitions et la préparation de projets pour septembre, ce qui nous aide à garder le moral, mais ça reste difficile de se projeter".*

Quant aux associations sportives, elles avaient retrouvé un semblant d'activité avec la reprise du sport à l'extérieur fin novembre et en intérieur le 15 décembre, pour les enfants et les moins de 18 ans. Mais **le 14 janvier, le gouvernement a annoncé la suspension de toutes les pratiques physiques scolaires et extrascolaires en intérieur jusqu'à nouvel ordre.** Un nouveau coup dur que nombre d'associations auront du mal à surmonter.

"Cette nouvelle mesure nous place dans une situation catastrophique, dont on ne sait pas si on pourra se relever, déplore Valérie Bozon, directrice administrative sur COMB, nous avons enregistré une diminution de 30 % de notre nombre d'adhérents sur l'ensemble de nos activités, ce qui représente une baisse des recettes d'environ 230 000 euros sur la saison. Au début, nous avons bénéficié des aides de l'État, c'est-à-dire le chômage partiel (84 % du salaire brut) et du Fonds de solidarité (10 000 euros au total), mais comme nous avons repris une activité partielle avec les enfants, nous n'y avons plus droit. Nous avons heureusement le soutien de la Ville mais aucune aide de la part du ministère des Sports, des fédérations sportives, du conseil départemental ou régional. Nous continuons à payer nos 38 sala-

riés à 100 %, et nous allons tout faire pour les garder. Mais nous sommes inquiets pour notre club et nos adhérents qui ne peuvent plus pratiquer le sport pour lequel ils se sont inscrits et que nous espérons pouvoir indemniser au prorata des périodes d'inactivité".

Même amertume pour les clubs de football. *"Nous allons voir comment on peut s'organiser, pour que les enfants ne soient pas trop pénalisés et puissent continuer à jouer, sur un terrain extérieur par exemple", confie Ladi Dimbaga, de l'AS Bagneux football.*

Bien conscient de la situation désastreuse dans laquelle se trouvent les associations, **le conseil municipal a voté le 15 décembre un vœu** pour qu'elles puissent notamment bénéficier d'un élargissement des aides nationales : déductions d'impôts, accès "clarifié, facilité et simplifié" au Fonds de solidarité et aux prêts garantis, création d'un fonds de stabilisation en soutien au fonctionnement des associations locales.

● Sandra Deruère



MADE IN 92 : APPEL À CANDIDATURE

Vous avez lancé votre start-up ? Vous dirigez une entreprise dynamique de moins de 8 ans ? Participez à la sixième édition du concours "Made in 92", le concours des jeunes entreprises des Hauts-de-Seine, proposé par le Département et la Chambre de commerce et d'industrie. Cette année, Vallée Sud - Grand Paris s'associe à la compétition et donne une chance supplémentaire aux habitants du territoire (et donc de Bagneux) de remporter un des dix prix, représentant une dotation globale de 40 000 euros. Pour participer, l'entreprise doit avoir son siège dans les Hauts-de-Seine, être détenue au minimum à 50 % par des personnes physiques, être immatriculée depuis moins de huit ans (au 2 novembre 2020) et jouir d'une situation financière saine. **Les candidatures sont recevables jusqu'au 15 mars**, l'échéance ayant été repoussée pour tenir compte de la situation sanitaire que nous subissons. Les organisateurs tiennent en effet plus que jamais à encourager les jeunes entreprises du territoire et à valoriser leur potentiel et leur résilience en cette période compliquée. Cette édition a d'ailleurs été placée sous le thème "Entreprendre dans la tempête". On ne saurait mieux dire !

Informations et inscriptions : madein92.com



LE COURANT ARRIVE SUR LE PROLONGEMENT



Ça y est, le raccordement électrique du prolongement de la ligne 4 est opérationnel. Cela veut dire qu'à partir de maintenant les équipements de transformation du courant sont alimentés en courant Haute Tension (20 000V) pour alimenter la ligne en courant à 450V et 750V. Cela veut dire également que le tunnel et les futures stations sont aussi susceptibles de l'être, avec les précautions supplémentaires que cela entraîne en termes de sécurité sur le chantier.



UN ACCOMPAGNEMENT POUR DIGITALISER SON COMMERCE



Vallée Sud - Grand Paris (VSGP) et la Chambre de commerce et d'industrie des Hauts-de-Seine accompagnent les commerçants du territoire qui souhaitent se digitaliser. Qu'il s'agisse d'augmenter sa visibilité par un référencement sur la plateforme "Mes commerces à domicile", de mettre en place un **Click and collect** ou des outils de paiement en ligne, des formations sont organisées, des diagnostics proposés ainsi qu'un accompagnement à la recherche de financements. Chaque commerce peut également bénéficier, dans cet objectif, d'une aide de 1 000 euros versée par VSGP.

bit.ly/DigitCommerces

LIGNE 15 | SUD

RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR AVENUES DE VERDUN/PASTEUR



Depuis l'été 2018, au niveau du chantier de la future gare Bagneux, l'avenue Louis-Pasteur est de nouveau ouverte à la circulation piétonne et automobile. Actuellement, un seul trottoir, côté chantier principal, est disponible pour permettre de relier la rue de Verdun à l'avenue Victor-Hugo. Dans les prochaines semaines, un second trottoir du côté opposé sera créé pour faciliter le passage des piétons au niveau du chantier. Ainsi, le cheminement qui relie la rue de Verdun à la rue Romain-Rolland pour permettre d'accéder à l'église Sainte-Monique sera rétabli dans sa configuration d'origine.



JOLIOT-CURIE : UN COLLÈGE TOUT NEUF, DE 600 PLACES, EN 2026

Après avoir terminé ses études de faisabilité, le Département des Hauts-de-Seine a présenté au maire et à la communauté éducative de Bagneux son projet de modernisation et d'agrandissement du collège Joliot-Curie. L'option retenue prévoit la démolition du collège actuel à partir de la rentrée 2023 pour ouvrir un collège flambant neuf, avec 200 places supplémentaires et un nouveau gymnase, à la rentrée 2026. Explications.



"Dans le cadre de notre plan pluriannuel d'investissement, nous avons à cœur d'accompagner la dynamique des Villes qui font évoluer leur territoire", affirme Nathalie Léandri, la vice-présidente du conseil départemental chargée des Constructions scolaires. Depuis bientôt 40 ans, les Départements français ont en effet la responsabilité de la construction et de l'entretien des collèges. Situé à la charnière de l'ÉcoQuartier Victor-Hugo et du projet de rénovation urbaine de la Pierre plate, face à l'entrée des deux futurs métros, le collège Joliot-Curie collait parfaitement à ce projet.

"Nos études de faisabilité ont montré que le coût d'une réhabilitation complète (nombre et taille des classes, performance énergétique, qualité de l'air...) était très proche de celui d'une démolition-reconstruction", poursuit Frédéric Moulin, le directeur départemental des bâtiments. C'est donc la deuxième option qui est désormais retenue. En plus de mettre le collège aux normes d'aujourd'hui, ce projet lui permettra d'accueillir 200 élèves de plus et de modifier son orientation géographique pour s'ouvrir directement sur la place des métros. Le passage à 600 élèves permettra en outre d'obtenir plus de

moyens de l'Éducation nationale. *"Ainsi, par exemple, le principal bénéficiera d'un adjoint, ce qui facilitera la gestion de l'établissement, et les choix de filières et d'options seront élargis",* se réjouit Marie-Hélène Amiable.

Autre nouveauté, **le gymnase jusqu'ici municipal sera désormais partie intégrante du collège et refait à neuf par le Département.** Un accord avec la Ville permettra néanmoins son utilisation par les élèves de primaire et les clubs sportifs, le soir, le week-end et pendant les vacances scolaires. Il s'agira d'un gymnase de taille B+, c'est-à-dire comportant un terrain de basket, une salle polyvalente attenante et des vestiaires.

Reste maintenant à faire travailler des architectes sur le cahier des charges ainsi établi. Quatre équipes seront mises en concurrence cette année par le Département afin de sélectionner le projet lauréat, pour un dépôt de permis de construire fin 2022 ou début 2023. Les habitants et les collégiens pourraient d'ailleurs participer au travail de conception de certains espaces à travers le concours "Imagine ton collège" mis en place par le Département depuis 3 ans pour ce type de projets.

ET PENDANT LES TRAVAUX ?

Trois années seront nécessaires pour démolir l'ancien collège et construire le nouveau. Pendant cette période, **un collège provisoire sera installé sur la parcelle actuellement occupée par la maternelle Chateaubriand, à côté du groupe scolaire Henri-Wallon.** Les élèves y seront accueillis de la rentrée 2023 jusqu'à la fin de l'année scolaire 2025-2026. La capacité de ce collège provisoire étant limitée à 400 élèves (soit à peu près l'effectif actuel du collège), la carte scolaire a été réaménagée temporairement, dès cette année, pour orienter une partie des élèves vers le collège Romain-Rolland, où près de 200 places sont disponibles, afin d'éviter une saturation et des changements en cours de scolarité.

Sous réserve que les calendriers ne glissent pas pour des raisons imprévues, le nouveau collège Joliot-Curie devrait donc ouvrir ses portes à la rentrée 2026, pour un coût global de 40 millions d'euros (dont 10 millions d'euros pour l'installation du collège provisoire) intégralement supportés par le Département.

● Jean-Marc Bordes



INFOS TRAVAUX

● Angle des avenues Victor-Hugo et Aristide-Briand

Les travaux de construction d'un nouvel immeuble de la ZAC ÉcoQuartier Victor-Hugo vont nécessiter une emprise sur chaussée sur environ 150 mètres, entraînant une suppression du stationnement et une déviation de la circulation piétonne, jusqu'au 31 mars.

● 85 rue Verdun

L'installation d'une grue va occuper une voie de circulation entre le 15 et le 19 février. Les véhicules seront autorisés à emprunter la rue dans le sens avenue Henri-Barbusse vers l'avenue Louis-Pasteur, mais pas dans l'autre sens. Une déviation sera mise en place.

● Rue de la Fontaine

Le Sipperec va procéder à l'enfouissement des réseaux entre les numéros 62 et 70 de la rue jusqu'au 12 mars. D'autre part, des travaux de raccordement au réseau d'eau potable des futurs bâtiments de la ZAC des Mathurins vont être menés du 1^{er} février au 21 mars, au niveau des numéros 38bis et 44bis. Ces deux types de travaux nécessiteront une emprise sur chaussée et sur trottoir et une suppression provisoire de plusieurs places de stationnement. La circulation sera maintenue dans les deux sens en alternance et les piétons seront déviés à l'endroit des travaux.

● Avenue de Stalingrad

Depuis le 25 janvier et jusque fin juin, la RATP fait procéder à des travaux de réaménagement définitif de la chaussée et des trottoirs pour la partie comprise entre la rue Jean-Marie-Naudin et le bout de l'impasse. Le stationnement sera interdit en fonction de l'avancement des travaux et des déviations seront mises en place pour les piétons.



HORAIRES DES BUREAUX DE POSTE

En raison de l'avancement du couvre-feu, voici les nouveaux horaires d'ouverture

- **Bureau principal**
2 avenue Henri-Barbusse
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
- **Bureau Châteaubriant**
32 avenue Henri-Barbusse
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
- **Bureau Bas Longchamps**
place des Bas Longchamps :
de 9h30 à 13h



ADRESSES UTILES

Vos élus à votre service sur rendez-vous à l'Hôtel de ville

57 avenue Henri-Ravera 01 42 31 60 00

Horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le **mardi** de 13h30 à 19h30 et le **samedi** de 9h à 12h : accueil général, service Population, guichet Famille. La direction de l'Habitat et la mission handicap (CCAS) sont ouvertes le 1^{er} samedi de chaque mois sur rendez-vous.

Mairie annexe **Lundi, mercredi, vendredi** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le **mardi** de 13h30 à 17h et le **jeudi** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

- | | |
|---|--|
| ● Centre municipal de santé
2 rue Léo-Ferré 01 45 36 13 50 | ● Centre d'Information et d'Orientation (CIO) 24 rue Arthur-Auger
92120 Montrouge
01 46 57 24 75
www.orientation.ac-versailles.fr/
cio-montrouge |
| ● Centre communal d'action sociale
57 avenue Henri-Ravera 01 42 31 60 55 | ● Espace départemental d'actions sociales (EDAS) :
13 avenue Gabriel Péri, 01 55 58 14 40.
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 |
| ● Espace Seniors et résidence autonomie du Clos Lapaume
17 avenue Albert-Petit 01 42 31 60 14 | ● Centre anti-poison 92
01 40 05 48 48 |
| ● Centre médico sportif
37 rue des Blains 01 49 65 69 65 | ● Femmes victimes de violence
01 47 91 48 44 |
| ● Centre médico psychologique
64 rue des Meuniers
enfants 01 45 36 14 65
adultes 01 46 63 45 50 | ● Urgences psychiatriques
01 45 65 81 09 - 83 70 (répondeur) |
| ● Commissariat de Bagneux
1 rue des Mathurins 01 55 48 07 50 | ● Urgences dentaires 01 47 78 78 34 |
| ● Police municipale
5 rue Salvador-Allende 01 46 56 00 33 | ● Jeunes violences écoute 0800 20 22 23 |
| ● Maison de justice et du droit des Blagis
7 impasse Édouard-Branly
01 46 64 14 14 | ● Pompiers 18 |
| ● La Poste
2 avenue Henri-Barbusse
32 avenue Henri-Barbusse
Centre commercial des Bas-Longchamps
3631 (non surtaxé) | ● Samu 15 |
| ● Trésor Public
27 rue Salvador-Allende 01 47 35 43 09
18 rue Victor-Hugo à Montrouge
01 55 58 24 00 | ● Police/gendarmerie 17 |
| ● RATP Centre information 0892 68 77 14 | ● SOS seringues 0800 50 01 57 |
| ● Conseiller économies d'énergie
Permanence téléphonique 01 47 85 11 13 | ● SOS Médecins
01 47 07 77 77 ou 0820 3324 24 |
| | ● SOS 92 Gardes et urgences médicales
01 46 03 77 44 |
| | ● Sedif Eau 0811 900 918 |
| | ● Vallée Sud-Grand Paris
01 55 95 84 00 |



Pour signaler aux services de la Ville un dépôt sauvage, une dégradation du domaine public, un stationnement gênant ou tout autre problème relevant des compétences communales,

téléchargez l'appli IRIS sur :



Pour savoir comment trier vos déchets, poser vos questions sur la collecte des ordures ménagères ou demander un container, rendez-vous sur le site internet de Vallée Sud - Grand Paris (VSGP) : bit.ly/DechetsVSGP. Vous pouvez y télécharger le guide du tri et utiliser l'outil de Citeo permettant de savoir où jeter quoi.

N° Vert 0 800 029 292

Appel gratuit depuis un poste fixe

SUR L'AGENDA*

► BÉBÉS CHANTEURS

Atelier chant parents-enfants pour les 0-3 ans. Gratuit. Inscription indispensable : 01 47 40 26 00
Vendredis 5 et 26 février de 10h à 11h
CSC de la Fontaine Gueffier

► LES P'TITS ATELIERS NATURE EN FAMILLE

Avec l'association Bagneux environnement. Thème : les crapauds. Gratuit.
Inscription indispensable : 01 47 40 26 00
Samedi 6 février de 14h30 à 16h30
CSC de la Fontaine Gueffier

► ATELIER ARTISTIQUE EN FAMILLE

Dans le cadre du Printemps des poètes, en partenariat avec la Maison des arts. Il s'agit d'imaginer une phrase poétique, de la mettre en couleur et en graphisme, afin de réaliser une carte postale qui sera imprimée et diffusée dans la ville. Âge minimum : 7 ans. Gratuit. Réservation indispensable : 01 47 40 26 00.
Samedi 6 février de 14h30 à 17h
CSC de la Fontaine Gueffier

► CAFÉ DES PARENTS

Prendre encore plus soin de soi pour prendre encore mieux soin des autres. Une animatrice s'occupe des enfants pour que les parents puissent participer à la réunion. Gratuit. Inscription indispensable : 01 47 40 26 00
Jeudi 11 février de 14h à 17h
CSC de la Fontaine Gueffier

► ATELIERS CRÉATIFS EN FAMILLE

Fabrication de masques de Mardi gras ou de cartes pop-up. Gratuit. Réservation indispensable : 01 47 40 26 00
Mardi 16 février de 14h30 à 15h30 et 15h40 à 16h40 (2 ateliers)
CSC de la Fontaine Gueffier

* sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

La patinoire est de retour, sauf restrictions sanitaires

Pas besoin d'aller à la montagne pour goûter aux joies de la glisse ! Cette année encore, une patinoire de 100 m² sera installée dans la résidence de l'Abbé-Grégoire, durant les deux semaines des vacances de février. Gratuite, elle sera ouverte tous les jours (les matinées du lundi au vendredi étant cependant réservées aux accueils de loisirs). En raison des mesures sanitaires, le nombre de patineurs sur la glace sera limité afin de respecter les règles de distanciation physique. Pour y entrer, l'attente sera sans doute un peu plus longue que les années précédentes, mais cela ne gâchera en rien le plaisir des patineurs !



Patinoire de l'Abbé-Grégoire : 2-4 allée Abbé-Grégoire

Du 13 au 28 février de 12h à 17h du lundi au vendredi et de 10h à 17h le week-end.
Entrée gratuite.



Un lieu pour les habitants du quartier Abbé-Grégoire-Mirabeau

Depuis le 14 décembre, une nouvelle structure a ouvert ses portes au 23 allée Mirabeau. Il s'agit de la Pause quartier, un lieu d'échanges, de convivialité et de partage de proximité, qui a pour objet de proposer des activités et des actions répondant aux besoins du quartier Abbé-Grégoire-Mirabeau - Schœlcher, identifiés par les habitants eux-mêmes au moyen de questionnaires. Jeux pour enfants et jeunes, ateliers créatifs, mais aussi permanences d'élus, informations sur l'accès aux droits, l'habitat et la santé ou encore discussions sur la parentalité, ne sont que quelques exemples des activités qui y sont proposées. Celles-ci, accessibles uniquement sur inscription, visent à permettre une meilleure cohabitation intergénérationnelle et à favoriser aussi le pouvoir d'agir des habitants grâce aux initiatives qu'ils souhaitent mettre en œuvre.



Informations : 23 allée Mirabeau - 06 38 77 17 37



Des œuvres d'art à chaque

DANS TOUTE LA VILLE

Très appréciées durant *Un été pas comme les autres*, les balades street-art deviennent un rendez-vous régulier à partir de ce mois-ci. Les services municipaux en ont adapté le format afin de répondre aux attentes des différents publics et d'y intégrer des itinéraires dédiés au patrimoine.

Miguel Chevalier, Pablito Zago, Le CyKlop, Eaj, Kashink, France de Ranchin... On ne compte plus les artistes ayant marqué de leur empreinte la ville, du sol aux immeubles, en passant par les potelets des trottoirs. Les agents de la direction municipale des Actions culturelles proposent aux habitants de (re)découvrir ces œuvres, deux fois par mois, lors de balades variées, insolites et commentées par leurs soins. Tous les quartiers seront explorés tour à tour dans le respect des règles de distanciation physique. "Nous voulons montrer aux habitants la

richesse de l'art dans la ville, à deux pas de chez eux. Nous présenterons des fresques, mais aussi des mosaïques et des sculptures d'artistes comme Albert Féraud, Pierre de Grauw ou Maurice Calka", explique Alix Mazereau, chargée de médiation à la Direction municipale des Actions culturelles. "L'urbanisation de la ville et les rénovations des quartiers s'accompagnent de tout temps d'œuvres d'art dans l'espace public. Les balades sont l'occasion de découvrir les nouvelles œuvres et de redécouvrir des œuvres oubliées", précise encore Nathalie Pradel, chargée de mission pour l'Art dans la ville. Les visites alterneront entre deux formats. D'une part, des promenades ludiques de 45 minutes avec un livret-jeux pour les enfants et destinées à un public familial. La première du genre aura lieu le samedi 13 février. D'autre part, les adultes sont invités à des balades d'une heure à travers la ville. "Ils pourront connaître l'histoire des œuvres, des artistes et le contexte dans lequel elles s'inscrivent mais aussi savoir quels seront les futurs projets artistiques !", annonce Alix Mazereau.



Balade street-art destinée
aux familles :
samedi 13 février à 11h
Balade patrimoine contée :
samedi 27 février à 16h30
Inscriptions : 01 41 17 48 12 ou
culture@mairie-bagneux.fr

coin de rue

RENDEZ-VOUS AUTOUR DU PATRIMOINE

Terre de création artistique, Bagneux possède aussi une histoire très riche. La Maison des arts, la fontaine Gueffier, le clos des Brugnauts ou la cité du Champ des oiseaux sont autant de témoignages de la variété du patrimoine balnéolais. Le dernier samedi de chaque mois, le service des Archives communales donne rendez-vous aux habitants pour une exploration inédite de la ville au fil des siècles. Le voyage commencera le samedi 27 février, avec Catherine Plata, une conteuse qui entraînera petits et grands dans une chasse aux trésors d'1h15 autour des mythes antiques. Des balades en musique, sur le thème de la photographie ou du dessin sont aussi au programme. La Direction municipale des Actions culturelles et le service des Archives communales prévoient enfin de s'associer lors de balades insolites à deux voix. "L'idée est de raconter aux habitants comment l'art et le patrimoine s'inscrivent dans les différents quartiers de la ville", conclut Alix Mazereau.

● Méréva Balin



UNE RÉSIDENCE POUR CONTINUER À DANSER

En ces temps plus que difficiles pour les professionnels de la culture, Bagneux demeure une terre de création. Les cinq équipements culturels de la ville accueillent régulièrement des artistes en résidence. La pratique s'avère d'autant plus indispensable depuis la fermeture au public des salles de spectacle. Ainsi Irène Feste, danseuse, chorégraphe et professeure spécialisée dans les danses anciennes, poursuit son travail de création et de recherche à la Maison de la musique et de la danse. "Je viens quasiment tous les jours depuis le printemps dernier pour répéter", explique-t-elle. Le lieu met à la disposition des douze artistes résidents des espaces de travail, du matériel de sonorisation ou d'enregistrement et un accompagnement technique avec un professionnel. Sous les poutres joliment décorées du monument historique datant de la Renaissance au 19^{ème} siècle, l'experte en chorégraphies a ainsi mis au point, sur la musique de Jean-Joseph Mouret, Le Ballet des 5 sens, la première création de sa nouvelle compagnie, Danses au (Pas)sé. "Il s'agit d'un ballet destiné à un jeune public, précise celle qui dispense aussi des ateliers à l'école Maurice-Thorez dans le cadre des parcours municipaux. Je voudrais proposer une captation vidéo du spectacle aux écoles." Dès que les représentations pourront reprendre, le ballet sera également à l'affiche de la Maison de la musique et de la danse. "Grâce aux résidences, nous avons un important vivier d'artistes de portée nationale voire internationale, se réjouit Virginie Wehrung, chargée de communication du lieu. Nous pouvons ainsi proposer une belle programmation à notre public."

• Maison de la musique et de la danse :
facebook.com/MMD.Bagneux
• Irène Feste et la compagnie Danses au (Pas)sé :
irenefeste.com ; facebook.com/DansesAuPasseSurFB

MAISON DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

UN HOMME, UN COLLÈGE : HENRI BARBUSSE

La construction du collège Henri-Barbusse tel qu'on le connaît aujourd'hui, avec ces façades en belle brique de Chartres, s'achève en 1935.

À l'époque cet établissement scolaire accueille une école élémentaire, avec des classes de garçons et des classes de filles, à laquelle sont rattachés les Cours complémentaires. Ces cours complémentaires sont suivis par les élèves qui, à la fin de l'école élémentaire, ont obtenu leur Certificat d'études et poursuivent leurs études jusqu'au Brevet.

En 1959, les Cours complémentaires sont transformés en Collèges d'enseignement général, les CEG. Cohabitent donc dans ce même bâtiment une école et un collège.

Puis la réforme Fouchet crée les CES (collèges d'enseignement secondaire), collèges polyvalents réunissant dans un même établissement les différentes scolarités post-élémentaires.

À la rentrée 1975 l'école Maurice-Thorez ouvre ses portes pour accueillir les écoliers d'Henri-Barbusse et en 1976 le CEG Barbusse est transformé en CES.

Voilà comment on est passé d'une école à un collège Henri-Barbusse.

Mais qui était Henri Barbusse ? Cet homme de lettres né en 1873 est issu d'une famille de tradition radicale. Il est athée et humaniste, antimonarchiste et anticlérical fervent. Bien



que pacifiste, il s'engage dans l'infanterie en 1914 et combat au Front jusqu'en 1916. Il tire de ses années de guerre dans les tranchées un récit-témoignage horrifiant des carnages de la guerre : son roman *Le feu*, prix Goncourt 1916. Le livre est un immense succès, encensé par la critique, qui le voit comme un des récits les plus réalistes et en même temps les plus poétiques jamais écrits sur la guerre. En 1917 il est cofondateur de l'Association républicaine des anciens combattants. Ses écrits sont plus politiques, son roman *Clarté* (1919) en est un exemple. Il adhère au parti Communiste en 1923. Il meurt à Moscou en 1935, lors d'un de ses voyages en Union Soviétique.

● Valérie MAILLET – valerie.maillet@mairie-bagneux.fr - 01 42 31 62 18

coup de cœur

AUTEURS EN ACTES

Béatrice Petro, spectatrice passionnée

"C'est en m'installant à Bagneux en 2010 que j'ai découvert le festival Auteurs en actes (programmé cette année du 4 au 7 février, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire). J'aime beaucoup la diversité artistique de cette manifestation culturelle qui sait si bien allier la créativité, l'humour et les échanges. J'ai assisté à beaucoup de spectacles auxquels je n'aurais pas assisté par ailleurs. Mais ici, c'est vraiment spécial. On peut y voir émerger l'éclosion de nouveaux talents, on participe au processus de création tout en découvrant des projets en chantier. Et ce que j'aime par-dessus tout, c'est la qualité des échanges avec les artistes, tellement généreux de leur temps. C'est unique, on peut leur exprimer nos impressions, notre ressenti tout en s'invitant dans leur travail et en interagissant avec eux. Par exemple, j'ai adoré retrouver l'an dernier le danseur Pedro Pauwels, un habitué du festival, dont j'avais déjà croisé la route, ici même, il y a quatre ans, lors de ce festival. C'est une grande émotion de pouvoir vivre de tels moments."





Que mangent les poules ?

Depuis 2019, au lieu de jeter certains déchets ou restes de repas à la poubelle, on peut les donner aux quatre poules du parc Richelieu pour qu'elles les transforment en bons œufs frais. Bonne nouvelle : on pourra bientôt faire la même chose à côté du CSC Jacques-Prévert. On dit que les poules mangent de tout, mais ce n'est pas tout à fait vrai. Voilà ce qu'elles aiment et ce qu'elles n'aiment pas.



Miam !

- Les restes de repas en général
- Les épluchures de fruits
- Les légumes cuits ou crus, mais sans sauce
- Les croutes de fromage
- Les restes de viande et de poisson, à condition qu'ils soient cuits
- Le pain, pas dur et pas moisi
- La charcuterie
- Les coquilles broyées (huîtres, coquillages)

Tout doit être en bon état et en tout petits morceaux pour entrer dans leur petit bec



Beurk !

- Les pommes de terre (même les épluchures)
- Les kiwis, oranges, citrons, avocats, oignons, bananes, céleri
- Les aliments périmés ou avariés
- Les plats préparés ou en sauce
- Les trognons de chou
- Le chocolat
- Le thé et le café

Ces aliments ne leur conviennent pas ou donnent un mauvais goût à leurs œufs.



Les poules adorent aussi gratter la terre pour picorer des vers de terre. Il faut également leur donner de l'eau et les rentrer le soir dans leur maison pour qu'elles dorment à l'abri. Si ta famille peut donner un peu de temps pour nourrir et s'occuper des poules, ou si tu veux voir d'un peu plus près comment ça se passe, envoie un message avec l'objet "poulailler" à cette adresse : contact@bagneuxenvironnement.org.

Dès qu'il y aura suffisamment de personnes pour s'en occuper, quatre poules arriveront dans le poulailler du CSC Jacques-Prévert, où tout est déjà prêt pour les accueillir. Attention : il ne faut pas jeter la nourriture sur le sol, mais la confier aux bénévoles.



Le savais-tu ?

Une poule pond un œuf par jour, mais pour ça elle a besoin de calme, alors il ne faut pas la stresser et ne pas faire trop de bruit près du poulailler. Les œufs frais pondus sont partagés entre les habitants qui s'occupent du poulailler.

★ riche en omega 3

★ agriculture biologique

★ produits locaux

★ produits bio & locaux

LUNDI 1 FÉVRIER	MARDI 2 FÉVRIER	MERCREDI 3 FÉVRIER	JEUDI 4 FÉVRIER	VENDREDI 5 FÉVRIER
Poulet rôti Purée de céleri Camembert Fruit	Endives au bleu Steak haché sauce tomate Spaghettis ★ Compote pomme abricot ★	Potage au cresson Poisson sauce Dieppoise Pomme vapeur ★ Kiri Fruits	Salade coleslaw ★ dés d'emmental Blanquette de veau Riz ★ Petit-suisse	MENU VÉGÉTARIEN Tajine de pois chiche et légumes rôtis Tomme blanche Fruit de saison ★
LUNDI 8 FÉVRIER	MARDI 9 FÉVRIER	MERCREDI 10 FÉVRIER	JEUDI 11 FÉVRIER	VENDREDI 12 FÉVRIER
Filet de hoki meunière Épinards à la crème Croc lait Fruit de saison ★	MENU VÉGÉTARIEN Salade de boulghour et crudités Chili de légumes Yaourt nature ★	Salade verte dés de Mimolette Rôti de bœuf ★ Pommes rissolées Tarte normande	Carottes râpées ★ Dinde au four Petits pois à la Française Fromage blanc ★	Filet de colin à la crème Brocolis riz ★ Chèvre Fruit
LUNDI 15 FÉVRIER	MARDI 16 FÉVRIER	MERCREDI 17 FÉVRIER	JEUDI 18 FÉVRIER	VENDREDI 19 FÉVRIER
Saucisse de volaille Lentilles ★ Conté Fruit	Potage poireaux pommes de terre Rôti de veau au jus Choux fleur ★ au gratin Fruit de saison ★	Concombre fromage blanc ciboulette Filet de merlu à l'oseille Haricots beurre Gâteau basque	Chou rouge ★ vinaigrette Gratin de pâtes au jambon de dinde Yaourt aux fruits ★	Sauté de bœuf ★ sauce tomate Frites Chanteneige Fruit
LUNDI 22 FÉVRIER	MARDI 23 FÉVRIER	MERCREDI 24 FÉVRIER	JEUDI 25 FÉVRIER	VENDREDI 26 FÉVRIER
Poulet basquaise Purée au potiron Babybel Fruit de saison ★	Salade de lentilles et crudités Filet de poisson pané citron Gratin de courgettes ★ Liégeois chocolat	Couscous Boulettes d'agneau merguez Pointe de Brie Fruit	MENU VÉGÉTARIEN Céleri rémoulade ★ Curry de butternut et lentilles Fromage blanc aux fruits ★	Filet de colin sauce Nantua Coquillettes et brocolis ★ Emmental Fruit

état civil

ILS SONT NÉS

- Inaïa AFUA PEIFFER
- Miral BEN TAAZAYET
- Mohamed CAMARA
- Anissa CHAINANI
- Camille DUPAS
- Yanis EL QALAI
- Kemi GHOMSI
- KOMGUEM
- Léandro GOURC
- Jennah IKHLEF
- Zahra KOITA
- Madeline LARESSE
- Victoria LEMOND
- LIABEU
- Inaya MAHAMDI
- Lohan MARCOUEILLE
- Maryam MESSAOUDI
- Khalil N'GUESSAN
- Tristan ROBERT GUZZO

ILS SE SONT MARIÉS

- Mohamed KHATOUF et Salma EL ABDELLAOUI
- Redwane SAADI et Nesrine LABIDI
- Marc SAGOT et Christine GOMMIER

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Pierre BAGUET
- Anton BARDOULA
- Bernard BETOULLE
- Henri BLONDEAU
- Marcel BOURGAULT
- Julia CAPDEBOSCQ
- Julie CAVALIÉ, veuve LE GUILLOU
- Micheline CENTANNI
- Odette CHAUME
- Gilbert DESAISSEMENT
- Boudjema DJELLAL
- Marcel FOUQUET
- Françoise GALAND
- Micheline GIGAULT, veuve DAVALO
- Anthonia JOSEPH
- Bourang KANE
- Mahammed LAÏDOUNI
- Francine LAUNAY, veuve RENAI
- Gérard LECLÈRE
- Amar MEZZI
- Xavier MONTAUFIER
- Lucienne PRIETO, veuve COTTENCIN
- Jean RAKOTONIAINA
- Denise SAGE, épouse BOUILHAC
- Mariama SIMA



PHARMACIES DE GARDE

Si la pharmacie indiquée est fermée, contactez le commissariat au 01 55 48 07 50 pour connaître la pharmacie ouverte ou rendez-vous à la pharmacie principale de la Porte d'Orléans, 4 place du 25 août 1944, Paris 14^{ème}, 01 45 42 27 27.

- **Dimanche 7 février**
Pharmacie Mai
56 avenue de Bourg-la-Reine
01 46 64 59 73
- **Dimanche 14 février**
Pharmacie de la Madeleine
16 allée de la Madeleine
01 46 63 53 74
- **Dimanche 21 février**
Pharmacie du Pont Royal
212 avenue Aristide-Briand
01 46 65 53 20
- **Dimanche 28 février**
Pharmacie du Rond Point
6 avenue Victor-Hugo
01 46 65 87 32



Votre maison de retraite médicalisée à Bagneux

- Possibilité d'accueil en **court** ou **long séjour**
- Des solutions d'accueil en situation d'**urgence**
- Une **cuisine traditionnelle** et **savoureuse**
- Une structure de petite taille favorisant une **atmosphère familiale, conviviale** et **chaleureuse**
- Un **accompagnement** dans le respect du rythme de vie et de l'histoire de chacun, en partenariat avec les familles

Korian Les Mathurins
2 rue des Mathurins
92220 Bagneux
01 42 31 47 00
korian.lesmathurins@korian.fr

SOS Mémoire Les Mathurins au capital social de 71 500,00 € - Siège social : 2 rue des Mathurins - 92220 Bagneux - 92884 499 997 131 - RCS Nanterre - Cédex 10 - Créé par G.L. Jaurès - 1909 Photos

Belle Vie Assistance



Ménage, entretien de la maison
Dépoussiérage, lavage...



Bricolage
Fixer une étagère, une tringle à rideau...

Jardinage
Tondre le gazon, tailler les haies...



Repassage
Collecte et livraison sous 72h



A BAGNEUX

06 51 83 53 79 - 09 64 48 55 35
info@bvassistance.fr



RIGAUD ARTISAN

Artisan couvreur-zingueur depuis plus de 20 ans à Bagneux





QUALITÉ

Diagnostic de toiture GRATUIT



RAPIDITÉ

Réalise tous vos travaux de toiture, de la pose à la rénovation

- Bardeau bitumé
- Pose de bardage
- Petite fumisterie (cheminées)
- Rénovation
- Pose de fenêtres de toit
- Démoussage
- Traitement des toitures



ÉCONOMIQUE

06 14 67 87 68

xrigaud@icloud.com • www.rigaud-xavier-couverture.fr



EURO REPAR

CAR SERVICE

CARROSSERIE - PEINTURE

MECANIQUE - PARE-BRISE

SPÉCIALISTE CITROËN

GARAGE OLIVIER
33, rue Salvador ALLENDE
92220 BAGNEUX
Proche de la place Dampierre

Tél. 01 49 65 49 03
garage-olivier92@orange.fr



Bagneux

infos

Diffusé chez tous vos clients résidentiels ou professionnels, distribué dans toutes les boîtes aux lettres

Contact publicité :

Marie-Lorraine PERINET
06 40 25 53 53
perinet@hsp-publicite.fr







Régie publicitaire exclusive de la mairie de Bagneux, vous conseille pour vos insertions et créations

Tél. : 01 55 69 31 00 - Mail : contact@hsp-publicite.fr

**14 rue de la Mairie
92220 BAGNEUX**

*du lundi au samedi de 9h30 à 12h30
et de 14h00 à 19h30*

Guy Hoquet

L'IMMOBILIER GARANTI

Tél. : 01 49 65 63 30
bagneux@guyhoquet.com

**ESTIMATION
OFFERTE**

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



**BAGNEUX 2P 41,21 M²
273 000 €**

DPE : D

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



**BAGNEUX 3P 59 M²
284 000 €**

DPE : D

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



**BAGNEUX - QUARTIER DAMPIERRE 4P 70 M²
299 000 €**

DPE : D



**Pour tous contrats
de vente Guy Hoquet signés,
nous vous offrons votre déménagement***

*Voir conditions en agence

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



**BAGNEUX - QUARTIER DAMPIERRE 4P 89,70 M²
479 000 €**

DPE : D

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



**BAGNEUX MAISON 3P 80 M²
441 000 €**

DPE : D

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



**BAGNEUX MAISON 5P 160 M²
850 000 €**

DPE : C

Retrouvez l'intégralité de nos annonces sur www.bienici.com

